Développement
CÔTE-DE-BEAUPRÉ

SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE

PALÉE 2019-2021

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

GRANDES ORIENTATIONS

SOUTENIR
MOBILISER
ENTREPRENDRE

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE DE RÉALISATION 3

2. PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ 7

3. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE 10

4. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT LES GRANDES ORIENTATIONS DU PALÉE 2019-2021 14

5. LES ORIENTATIONS 15

5.1 ***Orientation 1*** *..... 15*

Développer l'économie locale de manière durable 15

5.2 ***Orientation 2*** *..... 19*

Développer l'entrepreneuriat de l'intention d'entreprendre jusqu'à la création, au développement, à la relève et au transfert de l'entreprise 19

5.3 ***Orientation 3*** *..... 23*

Optimiser la performance de l'organisation dans le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat 23

6. ANNEXE A – PISTES D'ACTION DÉTAILLÉES PALÉE 2019-2021 26

7. ANNEXE B – BILAN DU PALÉE 2013-2018 45

1. CONTEXTE DE RÉALISATION

Nouvelle gouvernance et nouvelle compétence de développement local et régional aux MRC

Adoptée le 20 avril 2015, la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* prévoit une nouvelle gouvernance municipale en matière de développement local et régional et de nouvelles compétences aux MRC. En outre, la Loi transfère les droits, obligations, actifs et passifs des Fonds locaux d'investissement (FLI) aux MRC.

> **Article 222 de la Loi - Développement local et régional à une MRC**
> Une municipalité régionale de comté peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire. À cette fin, elle peut notamment :
>
> - Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
> - Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan d'action pour l'économie et l'emploi ou adopter différentes stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat.
>
> **Article 284 de la Loi - Transfert des Fonds locaux d'investissement (FLI) et des Fonds locaux de solidarité (FLS) à une MRC**
> Les droits, obligations, actifs et passifs qui, le 20 avril 2015, sont ceux d'un centre local de développement en vertu d'un contrat de prêt conclu pour l'établissement d'un fonds local d'investissement… ou en vertu d'un contrat de crédit variable à l'investissement conclu pour l'établissement d'un fonds local de solidarité avec Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c., deviennent ceux de la municipalité régionale de comté dont il dessert le territoire.

Compétence de développement local et régional et soutien à l'entrepreneuriat

En dotant la MRC d'une nouvelle compétence de développement local et régional et de soutien à l'entrepreneuriat, la Loi prévoit que cette dernière s'engage à favoriser le développement local et régional ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire. Dans le cas de la MRC de La Côte-de-Beaupré, l'exercice de cette compétence est confié à son mandataire, Développement Côte-de-Beaupré.

Précisément, le 17 juin 2015, la MRC de La Côte-de-Beaupré adopte une résolution (réso: 2015-06-103) confiant l'exercice de la compétence du développement local et régional à Développement Côte-de-Beaupré et la gestion d'une partie du Fonds de développement des territoires (FDT).

Également le 17 juin 2015, la MRC adopte une résolution (réso: 2015-06-104) confiant la gestion du FLI et du FLS à Développement Côte-de-Beaupré. Ce dernier agit au nom de la MRC. Le 9 octobre 2015, la MRC de La Côte-de-Beaupré signe l'*Entente relative au Fonds de développement des territoires* avec le gouvernement du Québec. En octobre 2015, la MRC de La Côte-de-Beaupré adopte le projet d'Entente de délégation MRC – Développement CDB, lequel est soumis pour autorisation au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). L'Entente de délégation 2016-2020 entre la MRC et Développement Côte-de-Beaupré est signée le 17 décembre 2015.

Le PALÉE: l'un des principaux mandats

Dans le cadre de l'Entente de délégation, Développement Côte-de-Beaupré s'engage notamment à réaliser les mandats suivants :

- Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale;
- **Élaborer et veiller à la réalisation d'un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) pour le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré dans la première année de l'entente et le mettre en œuvre pour la durée de l'entente, lequel outil de planification s'inspirera du Plan de développement durable des collectivités (PDDC) de la MRC ;**
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique local et régional de son territoire;
- S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme, par exemple l'Entente de développement culturel et le Transport collectif et adapté.
- Gérer l'agent(e) de développement rural selon les modalités incluses au protocole d'entente entre la MRC et tout ministère responsable, s'il y a lieu ;
- Gérer les droits, obligations, actifs et passifs du FLI et du FLS ;
- Gérer tout autre fonds de développement, dont le FDT, ou fonds de capital de risque.

Le PALÉE 2013-2018, déjà construit en respect de la vision stratégique et des orientations retenues par la MRC dans son PDDC et par la Communauté métropolitaine de Québec dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), fait foi, pour Développement Côte-de-Beaupré, d'outil de planification du développement local et régional de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Il est en vigueur jusqu'à l'adoption du nouveau PALÉE prévue le 23 mai 2019.

L'établissement des priorités d'intervention et de la Politique d'investissement

En vertu de la Loi, la MRC doit établir ses priorités d'intervention annuelles et adopter une Politique de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Ce rôle est confié à Développement CDB qui établit les priorités d'intervention annuelles, lesquelles sont présentées et adoptées par le conseil de la MRC, en fonction des orientations et enjeux décrits dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), inspiré du Plan de développement durable des collectivités et de la Planification stratégique de développement durable de la MRC.

Parallèlement, Développement CDB établit et maintient à jour une Politique d'investissement qui vise notamment:

- Le soutien aux entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale
- le soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie
- le respect des conditions d'utilisation du Fonds de développement des territoires (**FDT**) et des Fonds locaux FLI et FLS. Elles sont décrites dans l'Entente MAMOT-MRC et dans la Politique d'Investissement – chapitre Fonds de développement des territoires.

À l'instar des priorités d'intervention, cette Politique est présentée et adoptée, à la fois par le conseil de la MRC et le conseil d'administration de Développement Côte-de-Beaupré. Ce dernier définit, dans sa Politique, son offre de services, ses programmes, ses critères d'analyse, ses seuils d'aide financière, les conditions d'utilisation des fonds et ses règles de gouvernance.

PALÉE 2019-2021 – La démarche

En juin 2017, l'équipe de Développement Côte-de-Beaupré se mobilise en vue de l'adoption d'un prochain PALÉE. Une démarche de réalisation est déposée aux membres du conseil d'administration lors de sa rencontre du 7 septembre 2017.

Objectifs

- Bien camper le rôle de Développement CDB (mission et expertise), tant pour l'équipe, le c.a. que pour les intervenants, clients et partenaires (parties prenantes)
- Préciser les préoccupations, les intérêts et les enjeux des différentes parties prenantes quant aux différents secteurs d'intervention
- Définir les livrables (moyens, actions, résultats) répondant aux préoccupations, intérêts et enjeux mentionnés au point 2
- Réaliser un PALÉE 2019-2020 traduisant les points 1 à 3, et ce, en considération des grands enjeux ayant fait l'objet de consensus dans les outils de planification régionale, dont le PDDC et le Schéma d'aménagement de la MRC, les diverses politiques, etc.

Principales étapes

- **Préalable à la préparation de la consultation**

    - Dresser le bilan du Palée 2013-2018 en décrivant les principales réalisations pour les 8 enjeux prioritaires et l'enjeu sur la gestion interne identifiés dans ledit Palée
    - Communiquer publiquement la démarche visant l'adoption d'un nouveau PALÉE

- **Préparation de la consultation**

    - Construire la problématique avec un comité de travail composé minimalement de représentants de la direction, de l'équipe régulière et du conseil d'administration
        - Validation du bilan
        - Proposition de questionnement quant aux enjeux, attentes ou objectifs (résultats) du prochain PALÉE

- **Consultation**

    - Définir le rôle de Développement CDB dans le milieu (ce qui fonctionne, ce qui rayonne, ce qui émane de l'organisation, la plus-value
    - Définir les grandes orientations du prochain PALÉE

- **Après consultation – Rédaction et adoption du PALÉE**

    - Réunir les informations des consultations et diffuser les informations pour validation lors de l'AGA du 11 avril 2019
    - Rédiger le PALÉE pour adoption par le conseil d'administration le 23 mai 2019. Organiser une activité communicationnelle pour une diffusion plus élargie, ciblant la population en général.

Principaux secteurs d'intervention et modes de consultation retenus[1]

SECTEURS D'INTERVENTION	CONSULTATION
Entrepreneuriat	
Soutien à l'entrepreneuriat et développement des affaires	Externe
Projets structurants	
Transport : Plumobile et partenariats dans le développement du transport	Externe
Paysage et Patrimoine : protection, mise en valeur et embellissement du territoire	Externe
Zones industrielles, artères commerciales et noyaux villageois : développement des milieux de vie et des affaires	Externe
Infrastructures et équipements régionaux : Centre des congrès, Quai SAB, Parcs éoliens, etc.	Externe
Tourisme	
Promotion et Développement / Accompagnement des projets ou des entrepreneurs	Externe
Culture et ruralité	
Promotion et Développement / Accompagnement des projets ou des entrepreneurs	Externe
Agrotourisme, agriculture et forêt	
Promotion et Développement / Accompagnement des projets ou des entrepreneurs	Externe
Communautaire et Santé	
Accompagnement des partenaires ou des promoteurs et support aux initiatives	Externe
Éducation et Jeunes	
Accompagnement des partenaires ou des promoteurs et support aux initiatives	Externe
Travailleurs	
Accompagnement des partenaires ou des promoteurs et support aux initiatives	Externe

[1] ***Mode de consultation interne****: implique une consultation auprès des administrateurs, des membres de l'équipe et des membres des comités ou tables sous l'égide de DÉV. CDB*
Mode de consultation externe*: implique une consultation au-delà de l'organisation*

GESTION DE L'ORGANISME	CONSULTATION
Communication	
Diffusion	Externe
Représentation	Interne
Événements	Interne
Gestion et gouvernance	
Gestion administrative	Interne
Gouvernance	Interne

2. PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le leitmotiv

Soutenir, Mobiliser, Entreprendre

La mission

La mission de Développement Côte-de-Beaupré est de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants visant le développement de l'économie et l'emploi. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

La vision

Développement Côte-de-Beaupré œuvre à développer l'économie locale et l'entrepreneuriat afin qu'ils soient des moteurs de développement et d'enrichissement générant des retombées économiques, attractives et collectives sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré et au bénéfice de l'ensemble de la communauté: ses acteurs, ses partenaires, ses entrepreneurs, ses citoyens, ses élus, ses travailleurs, ses visiteurs.

Les services de l'organisation

- Activités de consultation, d'orientation et de référence
- Aide pour la réalisation de plan d'affaires
- Recherche de financement et aide financière aux entreprises
- Accompagnement et suivi de l'entreprise
- Support à la gestion de l'entreprise
- Support à la formation en entrepreneuriat
- Recherche de terrains ou de bâtiments pour les activités de l'entreprise
- Référence à des services spécialisés
- Promotion économique et touristique
- Animation du milieu
- Gestion de PLUMobile – Organisateur de déplacements (transport collectif et adapté)

Les fonds et programmes

Développement Côte-de-Beaupré dispose de fonds permettant d'intervenir financièrement dans des projets de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale, et dans des projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ces fonds sont :

- Fonds de développement des territoires (FDT)
- Fonds local d'investissement (FLI) / Fonds local de solidarité (FLS)
- Fonds local d'investissement – Volet relève
- Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES)
- Fonds Jeunes promoteurs (FJP)
- Fonds Événements
- Fonds de développement social et communautaire
- Programme de soutien aux événements Destination Mont-Sainte-Anne
- Commandites
- Fonds de développement de l'organisme
- Fonds de développement PLUMobile

L'équipe

Les membres du conseil d'administration et représentation du secteur d'activités

Le conseil d'administration est composé de 19 personnes représentants les secteurs d'activités du développement local et régional et de 4 personnes membres d'office.

- Agriculture et Forêt
- Commerce et Services
- Culture et Patrimoine
- Éducation
- Entreprises et organisations à grand rayonnement (2)
- Institutions financières
- Jeunes
- Manufacturier
- Municipal (3)
- Organismes communautaires
- Santé
- Tourisme (2)
- Travailleur
- Coopté (2)

Les membres du personnel régulier

L'équipe régulière de Développement Côte-de-Beaupré est composée de 10 personnes :

- Directeur général
- Directrice générale adjointe
- Directeur Financement et Développement des affaires
- Conseiller aux entreprises
- Conseillère au développement culturel et rural
- Conseiller au développement touristique
- Adjointe à la direction et agente de liaison
- Technicienne à la comptabilité
- Coordonnatrice au transport
- Réceptionniste et répartitrice au transport (2)

Pour la gestion d'ententes particulières, l'équipe compte les services de coordonnateurs/chargée de projets :

- Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale
- Entente Microcrédit Côte-de-Beaupré (En Affaires avec les Cercles)

Les partenaires financiers

Développement Côte-de-Beaupré compte sur des partenaires financiers pour assurer le financement de ses opérations, le soutien à l'entrepreneuriat et la réalisation de projets locaux, régionaux ou structurants. Les principaux partenaires financiers sont :

- La MRC de La Côte-de-Beaupré
- Le Gouvernement du Québec
- Desjardins
- Fonds locaux de solidarité FTQ
- La Communauté métropolitaine de Québec
- La MRC de L'Ile d'Orléans

3. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

La MRC de La Côte-de-Beaupré est située dans la région administrative de la Capitale-Nationale. Elle est plus précisément localisée sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre la ville de Québec et la région de Charlevoix, et au nord de l'Île d'Orléans. Son territoire, qui débute avec la chute Montmorency et qui se termine aux portes de Charlevoix, est facilement accessible de Québec par les autoroutes 40 et 440. Il est traversé d'est en ouest sur une distance de 55 kilomètres par la route 138. Cette route étant le lien naturel avec la région de Charlevoix et la Côte-Nord.

Le portrait statistique

La Côte-de-Beaupré en résumé – Institut de la statistique du Québec (2018)

Superficie en terre ferme (2016)	4 851 km²
Densité de population	6.0 hab/km²
Population totale (2018)	28 897 hab.
0-14 ans	4 795 hab.
15-24 ans	2 531hab.
25-44 ans	6 977 hab.
45-64 ans	8 694 hab.
65 ans et plus	5 900 hab.
Solde migratoire interrégional (2016-2017)	271 hab.
Perspectives démographiques (variation de la population 2036/2011)	29,9 %
Travailleurs de 25-64 ans (2017)	11 974
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2017)	78,4 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2017)	45 738 $
Taux de faible revenu des familles (2015)	2,5 %
Revenu disponible par habitant (2016)	30 515 $
Valeur totale des permis de bâtir (2017)	85 786 k$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2018)	271 309 $

Population selon le groupe d'âge, sexes réunis

	2001	2006	2011	2014	2015	2016	2017	2018
La Côte-de-Beaupré	**21 413**	**23 232**	**26 452**	**27 657**	**27 962**	**28 347**	**28 644**	**28 897**
0-14 ans	3 508	3 646	4 195	4 448	4 527	4 672	4 747	4 795
15-24 ans	2 445	2 479	2 760	2 701	2 672	2 608	2 632	2 531
25-34 ans	2 380	2 640	3 174	3 144	3 108	3 043	2 994	2 987
35-44 ans	3 828	3 597	3 518	3 746	3 803	3 862	3 904	3 990
45-54 ans	3 655	4 072	4 445	4 257	4 167	4 124	4 087	4 004
55-64 ans	2 516	3 275	4 001	4 346	4 453	4 566	4 601	4 690
65-74 ans	1 735	1 935	2 528	2 968	3 102	3 252	3 371	3 513
75 ans et plus	1 346	1 588	1 831	2 047	2 130	2 220	2 308	2 387

Revenu d'emploi moyen, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Capitale-Nationale, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
La Côte-de-Beaupré	**46 944**	**48 011**	**48 817**	**49 629**	**52 007**
25 à 34 ans	43 335	44 268	44 622	45 105	46 310
35 à 44 ans	52 629	54 314	55 214	56 530	59 478
45 à 54 ans	51 377	53 056	54 851	55 053	58 793
55 à 64 ans	38 431	38 350	38 626	40 019	41 368

Travailleurs autonomes et employés de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Capitale-Nationale, 2013-2017

La Côte-de-Beaupré	2013	2014	2015	2016	2017
Travailleurs autonomes	**982**	**983**	**986**	**955**	**874**
25 à 34 ans	178	163	140	127	137
35 à 44 ans	252	270	269	262	230
45 à 54 ans	319	296	303	296	271
55 à 64 ans	233	254	274	270	236
Employés	**10 891**	**10 982**	**10 949**	**11 027**	**11 100**
25 à 34 ans	2 685	2 669	2 633	2 603	2 588
35 à 44 ans	3 012	3 124	3 136	3 157	3 277
45 à 54 ans	3 281	3 228	3 164	3 168	3 082
55 à 64 ans	1 913	1 961	2 016	2 099	2 153

Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel, exercices financiers 2014-2018

La Côte-de-Beaupré		2014	2015	2016	2017	2018
Résidence unifamiliale	n	8 790	8 912	9 056	9 165	9 329
	$	245 331	256 754	260 079	265 982	271 309
Copropriété	n	1 389	1 463	1 528	1 584	1 656
	$	196 409	194 356	197 633	197 832	199 679
Immeuble de 2 à 5 logements	n	926	940	952	960	951
	$	233 496	244 759	245 018	248 528	253 758
Immeuble de 6 logements et plus	n	39	39	39	40	40
	$	482 508	507 737	511 044	515 129	508 837
Chalet et maison de villégiature	n	1 253	1 266	1 260	1 249	1 252
	$	83 829	88 929	89 891	89 516	98 782
Habitation en commun	n	21	21	22	21	22
	$	2 107 809	2 140 414	2 400 806	2 517 817	2 591 627
Maison mobile et roulotte	n	501	500	494	494	493
	$	97 210	101 907	99 052	99 102	102 443
Autres immeubles résidentiels[5]	n	318	312	318	322	330
	$	64 621	72 139	76 757	78 966	81 544

Portrait de la MRC – Québec International

La MRC de La Côte-de-Beaupré occupe le 4e rang en importance dans la Capitale-Nationale. En 2015, elle comptait 27246 habitants, regroupant ainsi 4 % de la population la Capitale-Nationale. De plus, sa population s'est accrue en moyenne de 1,8 % par année au cours des 10 dernières années, la deuxième meilleure performance après La Jacques Cartier (+3,5 % par année). Cette bonne tenue provient d'une hausse du nombre de naissances et d'un bilan migratoire positif. En effet, l'accroissement naturel a appuyé la hausse démographique dans un ordre de grandeur de 25 % entre 2005 et 2015.

Quant au bilan migratoire, la MRC a affiché un solde positif aux niveaux interrégional, interprovincial et international C'est d'ailleurs la seule MRC de la région à avoir obtenu un solde positif pour chacune de ces composantes. L'âge moyen a quelque peu augmenté en 10 ans sur La Côte-de-Beaupré, passant de 41 ans à 43 ans. Cependant, les 25-54 ans ont conservé une proportion de 55 % au sein de la population totale. Cette situation permet de mettre temporairement un baume sur l'état préoccupant de l'Indice de remplacement qui affichait un ratio de 10 personnes âgées de 55 à 64 ans, potentiellement aptes à prendre leur retraite, pour 6 jeunes âgés de 20 à 29 ans, potentiellement aptes à prendre la relève. À l'image de Portneuf, qui se trouve dans la même situation, le scénario de prévision laisse entrevoir un accroissement démographique dans la MRC mais le déficit persistera auprès des jeunes aptes à entrer sur le marché du travail au cours des prochaines années.

Les entreprises présentes sur La Côte-de-Beaupré devront redoubler d'efforts pour attirer la main-d'œuvre potentielle située à Québec en raison de sa proximité. À l'image de plusieurs de ses consœurs, la MRC de La Côte-de-Beaupré n'a pas été épargnée par la tourmente entourant l'industrie du bois et des pâtes et papier, ayant notamment engendré la fermeture d'AbitibiBowater en 2009. Malgré cette période difficile, la région a su se développer afin de donner un nouveau souffle à son économie. L'accroissement démographique a notamment contribué à augmenter l'offre de services de proximité.

Le milieu agricole a mis la main à la pâte en diversifiant sa production, mais aussi en s'associant graduellement au milieu de la transformation. Ces actions, qui demeurent encore modestes, s'avèrent importantes pour accroître l'implication de la recherche et le développement dans le milieu agricole, mais aussi pour accentuer la présence des produits locaux dans le milieu de la restauration. Outre la transformation alimentaire, notons que le secteur industriel a également amélioré sa position ces dernières années du côté de la fabrication de portes et fenêtres, de l'usinage, de même que de produits et services liés à la construction résidentielle et commerciale. Qui plus est, le secteur énergétique a récemment ouvert de nouvelles perspectives d'avenir pour La Côte-de-Beaupré. Lancé en 2011, le parc éolien de la Seigneurie de Beaupré, estimé à plus de 800 M$, est présentement opérationnel et son potentiel électrique est évalué à 375 MW. Ce projet a généré des retombées directes de plusieurs dizaines de millions de dollars lors de sa réalisation dans la MRC. De plus, la phase communautaire, associée au projet éolien de La Côte-de-Beaupré, générera des dividendes de 800 000 $ par année en moyenne sur une durée déterminée de 20 ans. Mentionnons aussi qu'un projet d'une minicentrale hydroélectrique est en cours du côté de Saint-Joachim et qu'il entraînera des redevances importantes. Enfin, le secteur récréotouristique joue un rôle important dans l'économie de La Côte-de-Beaupré. Deux joueurs majeurs, que sont la Station Mont-Sainte-Anne et la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, attirent de nombreux visiteurs désireux de profiter des multiples activités culturelles et sportives. Les acteurs touristiques travaillent aussi à accroître leur association avec le milieu agricole afin d'offrir un circuit permettant de faire découvrir les saveurs régionales. Les acteurs publics sont également à pied d'œuvre pour accroître les retombées touristiques de la MRC.

Ils visent à améliorer les installations du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré pour mieux desservir la clientèle des petites croisières. Ils poursuivent leur recherche de partenaires pour la réalisation d'un centre de congrès et d'un parc aquatique qui permettrait de diversifier les retombées touristiques de La Côte-de-Beaupré. La performance économique de la MRC de La Côte-de-Beaupré va au-delà des retombées attribuées à la croissance démographique. En effet, la communauté d'affaires et la collectivité s'impliquent pour soutenir la croissance des secteurs de force en présence. La volonté d'ajouter des espaces industriels à Beaupré et à Saint-Tite-des-Caps s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective. Elle contribuerait notamment à accroître à moyen et à long terme le nombre d'établissements et de travailleurs, estimé respectivement à 600 et 7600 selon Emploi-Québec

Grands constats du territoire et des secteurs

Les principaux constats présentés découlent des travaux de la Planification stratégique de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré et du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2013-2018 de Développement CDB. La présentation qui suit est extraite du Schéma d'aménagement de développement durable des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Le cadre géographique et patrimonial du territoire constitue les assises des traits distinctifs de la MRC et des forces sur lesquelles construire

La Côte-de-Beaupré est un territoire qui n'est pas en situation de blocage de son développement, bien au contraire, mais qui fait face à des pressions qui peuvent mettre en péril l'intégrité territoriale et sa pérennité dans un contexte de développement durable. Une bonne gestion de l'urbanisation et une protection adéquate des éléments distinctifs sur le plan culturel, naturel et paysager contribueront à la fois à rendre la MRC attrayante sur le plan touristique et à accroître la qualité de vie de la population en particulier.

Une population de plus de 27 000 habitants avec une projection d'une hausse de 35% de sa population pour la période de 2006 à 2031 : un défi de développement durable

La Côte-de-Beaupré n'est pas en état de dévitalisation. En effet, le territoire de la MRC offre le plus fort potentiel de développement résidentiel de la région de la Capitale-Nationale. L'accroissement constant de sa population au cours des prochaines années lui offre des perspectives de développement des plus enviables, particulièrement si les collectivités peuvent planifier ce développement de façon harmonieuse et soucieuse des principes du développement durable.

Une localisation géographique favorable au développement économique

Force est de constater que le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré a perdu progressivement de sa puissance attractive sur le plan économique, compte tenu du contexte international peu favorable et du peu d'espaces disponibles à cette fin. La région ne peut cependant faire fi de la nécessité de développer de l'emploi sur son territoire. Le développement de la Côte-de-Beaupré ne peut emprunter la seule voie de la construction domiciliaire. Certains secteurs économiques ont fait la réputation de la Côte-de-Beaupré et méritent certainement d'être consolidés et développés davantage. C'est le cas notamment de la fabrication des portes, fenêtres et armoires.

Un milieu de vie accueillant et attractif auquel la population s'identifie

La Côte-de-Beaupré n'est pas démunie sur le plan des services, des équipements et infrastructures mis à la disposition de sa population, mais ceux-ci méritent d'être mieux connus. De plus, il est important de poursuivre les efforts pour assurer le développement de tous les éléments constituant un cadre de vie attractif. Cela dit, même si la situation économique de la MRC est plus favorable que la moyenne de la région de la Capitale-Nationale, cela ne doit pas atténuer les efforts à déployer pour mettre en place des services adaptés à une population ayant des besoins particuliers. Enfin, le sentiment identitaire fort de la population à son milieu de vie constitue à la fois un levier au développement des communautés par l'implication qu'il suscite et une condition essentielle à la prise en charge de leur développement.

Une gouvernance à développer : concertée, efficace et efficiente

Aucune municipalité ne dispose des ressources pour assurer seule son développement et pour répondre aux besoins de sa population. Ainsi, les regroupements et la mise en commun des forces et des ressources doivent être encouragés. Tous les exercices de planification stratégique des dernières années ont mis en priorité cette nécessité d'une vision partagée de la part des municipalités de la Côte-de-Beaupré, ainsi que la nécessité d'encourager les efforts de collaboration, de faire disparaître la méfiance entre les divers milieux et leurs dirigeants et de trouver un modèle novateur de partage entre les municipalités du territoire.

4. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT LES GRANDES ORIENTATIONS DU PALÉE 2019-2021

Les grandes orientations guident le choix et la mise en œuvre des actions contenues dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de la Côte-de-Beaupré (PALÉE) 2019-2021 :

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE DE MANIÈRE DURABLE

ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT DE L'INTENTION D'ENTREPRENDRE JUSQU'À LA CRÉATION, AU DÉVELOPPEMENT, À LA RELÈVE ET AU TRANSFERT DE L'ENTREPRISE

ORIENTATION 3 : OPTIMISER LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Les axes de développement transversaux

La réalisation du PALÉE 2019-2021 doit prendre en considération des axes de développement qui touchent chacune des grandes orientations ciblées :

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
COMMUNICATION
MOBILITÉ
MAIN-D'ŒUVRE

5. LES ORIENTATIONS

5.1 ORIENTATION 1

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE DE MANIÈRE DURABLE

STRATÉGIE **Miser sur le développement local pour dynamiser l'économie et l'entrepreneuriat et pour stimuler un milieu de vie attractif, une qualité de vie enviée et un développement durable**

ACTION **Valoriser les pôles économiques et les projets structurants. Faciliter leur développement, leur rayonnement et l'amélioration du milieu de vie**

Tourisme, Culture, Patrimoine et Paysage

- Développer le tourisme selon deux positionnements établis, soit : Mouvement Mont Sainte-Anne et Tourisme Côte-de-Beaupré. Mettre en œuvre les plans d'action en misant sur l'adhésion/l'engagement de l'ensemble des parties prenantes

    - Innover dans l'offre de produits
    - Animer la destination
    - Commercialiser en complémentarité

- Poursuivre la mise en valeur du quai de Sainte-Anne et développer une zone touristique animée aux abords du quai et au cœur du secteur du Sanctuaire.

- Poursuivre le projet visant l'aménagement de parcs riverains et d'accès au fleuve, amorcé depuis la création du P.A.R. et de l'Espace Fillion

- Accentuer l'embellissement, le développement et la mise en valeur des artères de l'avenue Royale et de la route 138

- Valoriser le statut de l'artiste et soutenir les initiatives ou projets visant le développement de l'artiste et de l'entrepreneuriat culturel

- Soutenir ou mettre en œuvre les plans d'action visant le développement des organismes ou des équipements culturels

Agriculture et agrotourisme

- Mettre en valeur l'agriculture et l'agrotourisme et valoriser ses éléments distinctifs porteurs d'identité et d'attractivité du territoire

- Mettre en lumière le camp d'entraînement en entrepreneuriat agricole de l'Université Laval et la banque de terres visant à optimiser l'utilisation des terres agricoles à des fins agricoles

- Valoriser la profession – du producteur de masse au paysan

- Valoriser et faciliter la diversification des cultures

- Soutenir ou mettre en œuvre les plans d'action visant le développement de l'agriculture et de l'agrotourisme (PDZA et Entente sectorielle agroalimentaire du territoire de la CMQ)

Développement commercial

- Soutenir les projets municipaux et collectifs visant la mise en valeur ou le développement des noyaux villageois et des zones d'ambiance

- Soutenir les projets visant le développement commercial sur la route 138 ou sur des secteurs ciblés

Développement des zones industrielles

- Soutenir les projets visant l'aménagement ou le développement des espaces industriels et des zones commerciales, notamment la zone Abitibi Bowater et la zone industrielle de Saint-Tite-des-Caps

- Maximiser les sources de financement pour assurer le développement de projets structurants

Développement de la mobilité [2]

- Assurer la gestion de PLUMobile – transport collectif et adapté pour les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Ile d'Orléans

    - Développement de l'offre en transport collectif et adapté par l'augmentation de la desserte en termes de capacité, de fréquence, d'horaire et de secteurs en transport collectif
    - Déploiement de nouveaux services à Boischatel et L'Ange-Gardien
    - Amélioration des équipements et infrastructures

[2] Plan de développement de PLUMobile – MRC de La Côte-de-Beaupré
Plan de développement de PLUMobile – MRC de l'Ile d'Orléans

- Développement des partenariats en vue d'implanter des solutions en déplacement: navette, tarification commune, accessibilité commune, projet avec les employeurs visant la mobilité durable des travailleurs, stationnement incitatif, connexion des parcours, etc.)
- Arrimage des programmes et accès au financement des divers paliers gouvernementaux
- Communication : faire connaître les services, les outils, les ressources auprès des clientèles

- Développer la mobilité en soutenant les projets facilitant le transport actif

  - Soutien aux initiatives de transport par voie pédestre ou cyclable, dont la Véloroute Marie-Hélène Prémont

ACTION **Protéger et mettre en valeur les atouts du territoire de manière attractive et distinctive**

- Mettre en œuvre une réflexion en vue de faire consensus sur un positionnement attractif et distinctif du territoire – lancement d'une approche de marketing territorial

- Améliorer les initiatives et les programmes et en développer de nouveaux en vue d'accompagner les citoyens et les promoteurs de projets visant la mise en valeur des atouts du territoire

- Diffuser les initiatives, les projets et leurs porteurs en vue de sensibiliser et informer sur les bons coups en matière de mise en valeur du territoire

- Démontrer les retombées de toutes sortes, notamment économiques, de la protection et de la mise en valeur du territoire, tant pour les citoyens, les entrepreneurs, les visiteurs.

ACTION **Doter et optimiser les ressources humaines, financières, techniques visant le développement local dont les projets de soutien aux milieux ruraux et les projets structurants visant l'amélioration du milieu de vie de la Côte-de-Beaupré**

- Accompagner et faciliter la mobilisation et la réalisation de projets issus des milieux ruraux

- Identifier et réaliser des projets régionaux et structurants pour le territoire en optimisant les retombées économiques et durables
  - Transport collectif et adapté
  - Zones industrielles
  - Projets de développement commercial
  - Etc.

- Accompagner les promoteurs porteurs de projets régionaux et structurants pour le territoire

    - Centre des congrès MSA
    - Corporation du Canyon Sainte-Anne
    - Corporation de mise en valeur du quai de Sainte-Anne
    - Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré
    - Municipalités et villes dans les projets de mise en valeur de secteurs ou projets spécifiques
    - Etc.

- Maintenir et améliorer les programmes d'accompagnement, les ententes ou les outils de soutien

    - Entente de délégation MRC-DEVCDB – renouvellement en 2021
    - Fonds de développement des territoires – renouvellement en 2021
    - Fonds d'embellissement de la route 138
    - Programme d'aide à la restauration du patrimoine bâti
    - Fonds de développement régional – MRC
    - Fonds d'aide régionale de la Capitale-Nationale
    - Etc.

- Développer ou identifier des programmes d'accompagnement financiers et techniques et établir des partenariats multi secteurs visant le soutien aux promoteurs ou aux projets structurants priorisés pour le territoire

    - Programmes gouvernementaux tels EPRTQ, IQ, etc.
    - Ententes sectorielles
    - Partenariats ciblés
    - Etc.

STRATÉGIE **Positionner et déployer les secteurs d'activités économiques du territoire comme moteur du développement local et entrepreneurial et comme outil de rayonnement**

ACTION **Développer l'industrie touristique par la mise en œuvre des plans d'action concertés réalisés par les instances locales et régionales, notamment la table stratégique en tourisme de DEVCDB [3]**

- Développement de l'offre produit
    - Mouvement Mont Sainte-Anne
    - Tourisme Côte-de-Beaupré

[3] Plan de développement MOUVEMENT MONT STE-ANNE
Plan de développement de la région touristique de Québec

- Animation et Événementiel
- Commercialisation et communication/formation

ACTION **Miser sur la culture, le patrimoine, les paysages, l'agriculture et l'agrotourisme comme des composantes du développement local ainsi que des éléments fondamentaux d'identité et de l'attractivité du territoire**

- Développer un positionnement unique à la région – marketing territorial – et plan de communication afin d'en assurer l'adhésion et le rayonnement
- Accroître la dynamique de la relation entre les secteurs culture, patrimoine, paysage, agriculture et agrotourisme et le secteur tourisme
- Accroître et démontrer l'apport de la culture, du patrimoine et des paysages au développement local et entrepreneurial du territoire
- Accroître et démontrer l'apport de l'agriculture, de l'agrotourisme et de la forêt au développement local et entrepreneurial du territoire et accroissement des efforts en vue d'assurer le transfert des connaissances et la relève

ACTION **Reconnaître le secteur communautaire et santé au développement local et entrepreneurial du territoire**

- Identifier et diffuser les ressources communautaires, relativement en lien avec le développement économique du milieu
- Contribuer aux travaux de la Table Réseau local de service (RLS) mise en place par le CIUSS en 2019
- Soutenir les initiatives des organismes communautaires dans leurs projets démontrant des retombées économiques pour le territoire

5.2 ORIENTATION 2

DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT DE L'INTENTION D'ENTREPRENDRE JUSQU'À LA CRÉATION, AU DÉVELOPPEMENT, À LA RELÈVE ET AU TRANSFERT DE L'ENTREPRISE

STRATÉGIE **Accompagner l'entrepreneur actuel et futur, de l'intention d'entreprendre jusqu'à la relève entrepreneuriale, en passant par les différentes étapes du développement de l'entreprise**

ACTION **Améliorer et faire connaître les outils et les services de façon distincte selon la clientèle visée (entrepreneur, étudiant, partenaire, élu, etc.)**

- Les services de DEVCDB
- Les Fonds de DEVCDB

- L'Entente de délégation avec la MRC pour la gestion des FLI/FLS et du FDT
- Le Fonds de développement régional de la MRC : optimiser les ressources et favoriser la pérennisation du fonds
- Le capital de financement: assurer une croissance continue du capital de financement pour les entreprises du territoire
- Les programmes gouvernementaux ou destinés à l'entrepreneuriat, tels que Force-Avenir, DéfiOsentreprendre, CRÉAvenir-Desjardins, etc.
- L'organisation d'événements thématiques: Événements emploi, Foire de l'emploi, Formations spécifiques, etc.
- Les opportunités d'affaires – la prospection
- Les relations d'affaires – le réseautage, le maillage : porter ou soutenir les initiatives favorisant le réseautage entre les entrepreneurs (GPS, Alliance Affaires, CCIQ, etc.)
- La communication : intensifier les actions
- La diffusion des bonnes pratiques ou des reconnaissances

ACTION **Développer ou identifier des programmes d'accompagnement financiers et techniques et établir des partenariats multisecteurs visant le soutien aux promoteurs ou aux projets structurants priorisés pour le territoire**

- Améliorer et développer les partenariats en vue d'optimiser l'accompagnement aux entreprises

    - Partenariat avec Services Québec – mesure STA, Table main-d'œuvre, et autres priorités/opportunités visant l'emploi et la main-d'oeuvre
    - Partenariat avec Les Cercles d'emprunt de Charlevoix – En affaires avec les Cercles
    - Partenariat avec Desjardins – CréAvenir
    - Entente Bénévoles d'Expertise – organismes
    - Entente SAGE Mentorat d'affaires
    - Entente Pôle Chantier de l'économie sociale
    - Partenariat avec Fierbourg, GPS, Alliance-Affaires, etc. visant la formation, le réseautage, le maillage.
    - Etc.

ACTION **Soutenir ou porter les initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale**

- Saisir et faire connaître les opportunités des programmes visant la sensibilisation à l'entrepreneuriat, telles que Force-Avenir, etc.
- Participer aux événements tels DéfiOsentreprendre visant à stimuler l'entrepreneuriat étudiant et le démarrage d'entreprise
- Favoriser les partenariats avec les milieux d'affaires et d'éducation visant l'échange entre l'entrepreneur et l'étudiant, potentiel entrepreneur
- Favoriser les initiatives visant la formation et les échanges sur l'entrepreneuriat, telles les formations Meilleurs pratiques d'affaires (MPA) du MEI

ACTION **Susciter le développement de la recherche et de l'innovation, l'optimisation de la productivité et les nouvelles pratiques écoresponsables dans les entreprises**

- Accompagner l'entrepreneur dans la mise en œuvre de solutions visant un développement des affaires compétitif, durable et une économie verte : main-d'œuvre, mobilité, compétences, recherche et développement des affaires, financement, innovation, diversification, implantation de nouvelles technologies

    - Créer le Pôle Innovation Techno-Tandem en collaboration avec les MRC de la CN, QI et MEI visant l'accompagnement stratégique pour 3 secteurs ciblés et réaliser le plan d'action
    - Maximiser pour les entrepreneurs du territoire les services d'un agent du réseau Fonds-Écoleader en vue de les accompagner vers l'adoption de nouvelles pratiques écoresponsables et vers du référencement pour des programmes d'aide financière
    - Soutenir les initiatives de maillage et de coworking, par exemple l'Espace de travail collaboratif au Centre multifonctionnel de Beaupré
    - Soutenir les entreprises dans leur démarche d'optimisation de la productivité
    - Soutenir les entreprises dans la mise en place de solutions visant à combler le besoin en main-d'œuvre et la performance et l'attractivité du milieu de travail

ACTION **Développer les compétences et la performance**

- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'initiatives visant la valorisation de l'entrepreneur et de l'employé et visant le développement de leur plein potentiel

    - Soutenir le développement des compétences des gestionnaires et des propriétaires d'entreprises
    - Soutenir des projets ou des promoteurs visant le développement des compétences, par exemple la mise sur pied d'une formation spécifique, le mentorat, les formations MPA, etc.
    - Doter la région de projets novateurs favorisant l'apprentissage, le transfert de connaissances et l'acquisition des atouts nécessaires pour la gestion d'une entreprise et le développement des affaires, par ex.:

        - Camp d'entraînement agricole – secteur agriculture
        - Statut de l'artiste – secteur culture
        - Pôle d'innovation Techno-Tandem – multisecteurs
        - Centre de formation Lajeunesse –commerce et service

STRATÉGIE **Intensifier les réflexions et les actions visant à combler les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre pour les entreprises du territoire et à assurer l'optimisation de leur productivité [4]**

ACTION **Diffuser et mettre en œuvre la Stratégie main-d'œuvre de la Côte-de-Beaupré**

- Mettre en œuvre le plan d'action de la Table sur la main-d'œuvre du territoire – intensifier la communication, faire connaître et réaliser les mesures dont :

    - Accueillir et accompagner les nouveaux arrivants
    - Sensibiliser l'entrepreneur sur les services qui lui sont offerts
    - Développer la mobilité vers les pôles d'emploi
    - Améliorer l'accès à des logements abordables
    - Soutenir le développement de la productivité des entreprises

- Doter le territoire d'une stratégie main-d'œuvre triennale, tant en lien avec la prospection (attractivité) qu'en accompagnement/accueil (rétention, saisonnalité, accès aux services, mobilité, etc.)

- Saisir les opportunités qu'offre la Stratégie nationale en main-d'œuvre 2018-2023

- Identifier et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail (nombre, compétence, équipement, infrastructure, etc.)

- Soutenir les employeurs dans leur adaptation aux transformations du marché du travail et les initiatives de partage des ressources ou des services
- Améliorer les équipements et les services afin que ceux-ci soient des atouts d'attractivité ou de rétention de la main-d'œuvre

ACTION **Concerter le milieu sur l'enjeu de la mobilité et de l'attractivité du territoire pour favoriser la venue et la rétention des travailleurs et des nouveaux arrivants sur le territoire**

- Renouveler l'entente avec les Services de main-d'œuvre l'Appui visant l'accompagnement des nouveaux arrivants sur le territoire

- Coordonner les différentes structures de planification et d'échanges sur la mobilité et l'attractivité afin de concerter et de mobiliser vers une vision et une planification stratégique et durable
- Créer un consensus et une adhésion afin de mettre en œuvre une construction basée sur le concept de marketing territorial

[4] Stratégie nationale pour la main-d'œuvre 2018-2023
Stratégie main-d'œuvre de la Côte-de-Beaupré

- Renforcir les partenariats avec Train de Charlevoix et le RTC en vue du développement du projet structurant de mobilité durable dans la Capitale-Nationale et d'un potentiel train de banlieue

5.3 ORIENTATION 3

OPTIMISER LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

STRATÉGIE **Mettre en lumière DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ en démontrant son rôle et ses impacts dans le soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et le faire connaître et reconnaître comme le guichet unique en développement local et entrepreneurial sur la Côte-de-Beaupré**

ACTION **Définir des stratégies de communication pour faire connaître, voire reconnaître DEVCDB comme l'organisme de référence en matière d'entrepreneuriat et de développement local**

- Démystifier la notion de développement local et le rôle de DÉVCDB sous l'angle du développement économique et du soutien aux projets structurants visant l'amélioration du milieu de vie
- Veiller aux opportunités de développement local et de l'entrepreneuriat
- Faciliter la réalisation de projets entrepreneuriaux et de développement local ayant des retombées économiques pour le territoire
- Promouvoir le rôle de DEVCDB comme l'acteur incontournable du développement local et du soutien à l'entrepreneuriat
    - Amélioration des outils de communication et développement de nouvelles stratégies
    - Planification des actions de communication et de représentation

ACTION **Coordonner l'ensemble des actions visant l'émulation d'une vie associative dont les acteurs sont engagés envers l'entrepreneuriat et le développement local**

- Communiquer et diffuser les principales réalisations et principaux projets liés à l'entrepreneuriat et au développement local
- Concerter et mobiliser le milieu afin de favoriser une vie associative et engagée au bénéfice de la mission de l'organisation

- Organiser ou soutenir des événements ou activités visant la reconnaissance, le réseautage et la diffusion des réalisations et des bons coups (gala, réception annuelle, etc.)

- Représenter le milieu auprès des partenaires afin de faire rayonner le territoire et de maximiser les retombées pour celui-ci et l'avancement efficace des projets

- Représenter le milieu au sein des diverses tables ou structures de concertation régionale ou provinciale

STRATÉGIE **Favoriser une gouvernance et une gestion favorisant la vie démocratique et un milieu de travail performant qui correspond aux réalités du marché du travail et apprécié de l'ensemble des parties prenantes: conseil d'administration, comités, équipe, partenaires, clients, bénévoles, etc.**

ACTION **Doter l'organisation des ressources humaines et des outils techniques et financiers pour la réalisation de ces mandats de gouvernance et de gestion, et l'accomplissement de sa mission et de son PALÉE**

- Maintenir en place la structure organisationnelle de la gouvernance qui favorise la vie démocratique en réunissant les forces du milieu municipal, du partenariat de diverses instances et les principaux secteurs d'activités économiques

- Améliorer les mécanismes d'appropriation et de suivi auprès des administrateurs sur les principales réalisations, les principaux enjeux ou mandats et sur la gestion administrative
- Améliorer la formation des administrateurs et des membres des comités thématiques en vue d'approfondir les sujets et les connaissances et en vue de préciser les rôles et les attentes

- Adopter, diffuser et maintenir à jour les politiques, guides ou règlements visant une saine gouvernance et gestion

- Pérenniser les fonds actuels, maintenir et améliorer les ententes de gestion et développer de nouveaux outils de financement et de nouvelles ententes visant la réalisation des mandats de l'organisation et le financement de l'entrepreneuriat et des projets

    - Entente de délégation MRC-DEVCDB
    - Gestion du FLI/FLS
    - Gestion du FDT
    - Gestion d'ententes thématiques
    - Gestion administrative

- Définir le cadre de mise en œuvre du PALÉE 2019-2021

    - Faire adopter le PALÉE 2019-2021 par le conseil d'administration
    - Définir annuellement les principales actions découlant du PALÉE et les diffuser lors de l'Assemblée générale annuelle
    - Mandater la direction générale pour la coordination de la mise en œuvre du PALÉE

ACTION **Doter l'organisation des ressources humaines et des outils techniques et financiers favorisant un milieu de travail sain et attractif – efficacité opérationnelle**

- Offrir un milieu et des conditions de travail adéquats permettant à la direction et à l'équipe d'exécuter ses tâches, dont le développement des compétences

- Améliorer l'attractivité et la rétention des travailleurs en instaurant des incitatifs répondants aux besoins de la nouvelle réalité du marché du travail au Québec et dans la Capitale-Nationale

- Améliorer les mécanismes de suivi entre la direction et les employés quant à la mise en œuvre du PALÉE et des autres mandats confiés

6.

Développement
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE

ANNEXE A

PISTES D'ACTION DÉTAILLÉES

LE PALÉE 2019-2021
PLAN D'ACTION LOCAL
POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

SOUTENIR
MOBILISER
ENTREPRENDRE

Certaines pistes d'action ont été proposées lors des consultations de secteurs connexes au secteur principal. Ces secteurs sont identifiés selon la légende décrite ci-bas :

Légende :

(A) Secteur Agrotourisme, Agriculture et Forêt

(C) Secteur Culture, Patrimoine, Paysage

(E) Secteur Entrepreneuriat

(T) Secteur Tourisme

ORIENTATION 1 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE DE MANIÈRE DURABLE

STRATÉGIE Miser sur le développement local pour dynamiser l'économie et l'entrepreneuriat et pour stimuler un milieu de vie attractif, une qualité de vie enviée et un développement durable

Agroalimentaire, Agriculture et Forêt

- Réaliser le plan de développement de la zone agricole - mise à jour ou renouvellement - et assurer la mise en oeuvre de son plan d'action basé sur 4 axes d'intervention :

  Axe 1: La Gouvernance
  Axe 2: La production et la transformation alimentaire
  Axe 3: La valorisation des produits sur les marchés
  Axe 4: L'identité du terroir

- Assurer l'arrimage du PDZA avec l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis par la réalisation d'activités et de projets liés aux 4 chantiers de sa stratégie 2016-2019 et faire partie prenante des travaux visant le renouvellement de l'Entente 2019 et suivantes.

  Chantier 1: Le Marché public de Québec
  Chantier 2: La remise en production des terres agricoles inexploitées
  Chantier 3: Le développement des marchés
  Chantier 4: La relève entrepreneuriale et la main-d'œuvre

- Identifier les conditions et mettre en œuvre les actions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention

- Faire partie prenante des travaux menant à la mise à jour et à la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA)

- Identifier et saisir les opportunités que peut générer l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019

- Soutenir la diversification de l'agriculture et l'implantation de nouvelles productions agricoles et agroalimentaires sur la Côte-de-Beaupré

- Soutenir le développement de l'agrotourisme et la mise en marché des nouveaux produits et des nouvelles culturels agroalimentaires, par notamment, un positionnement unique à la Côte-de-Beaupré

- Mettre en valeur les entreprises agricoles de la Côte-de-Beaupré: aménagement et occupation des terres, tourisme, entrepreneuriat, milieu de vie

- Soutenir les entrepreneurs agricoles de la Côte-de-Beaupré (professionnellement : accompagnement entrepreneurial financier et technique et personnellement: soutien psychologique)

- Identifier les sources de financement potentiel selon les projets agricoles (prime d'aide à l'entrepreneur/formations, soutien aux plus de 35 ans et PME, requalification des terres en friche, etc.)

- Faire une demande via la MRC auprès du MAPAQ pour rétablir le Programme de revalorisation / soutien financier

Agroalimentaire, Agriculture et Forêt / Développement des affaires

- Maintenir et renforcir le réseautage et les représentations auprès des partenaires et lors d'activités de consultation et de planification ou d'événements liés aux ventes et développement des affaires (par exemple, les salons, Bienvenue Québec, etc.) afin de développer et promouvoir l'agrotourisme de la Côte-de-Beaupré tant auprès du local, régional, provincial qu'international

- Assurer la mise en marché des productions agricoles, agroalimentaires et forestières en identifiant et favorisant les accès aux réseaux de vente et les opportunités de développement des affaires tant pour les producteurs, les transformateurs, les restaurateurs, etc.

- Assurer la mise en marché des productions agricoles, agroalimentaires et forestières en développant des partenariats Côte-de-Beaupré, Capitale-Nationale et hors régionaux,

- Développer le secteur de la transformation des produits agricoles et agroalimentaires en implantant de nouveaux partenariats, par exemple à la Grande Ferme et à la Forêt Montmorency

- Favoriser et démontrer l'impact d'investissements dans l'aménagement des fermes et des terres, dans l'amélioration des processus, des équipements et des installations, dans les services et installations d'accueil et de mise en marché, et ce, avec la constante préoccupation de conservation de l'authenticité et de l'unicité de la Côte-de-Beaupré

- Développer des circuits courts

Agrotourisme, Agriculture et Forêt / Attractivité du territoire

- Intégrer davantage l'agrotourisme et l'agriculture dans la promotion et le développement du tourisme et le développement culturel

- Mettre en valeur l'agrotourisme et l'agriculture, de même que l'avantage de la proximité des produits agricoles comme éléments significatifs dans l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie

- Identifier le marché de l'agrotourisme actuel - tendances de l'activité économique et comportements du consommateur afin de structurer efficacement le produit agrotourisme de la Côte-de-Beaupré et sa mise en marché en visant le développement des affaires et l'amélioration du milieu de vie

- Développer et promouvoir l'agrotourisme de la Côte-de-Beaupré (la région, ses producteurs, ses produits) en définissant son positionnement unique et en arrimage avec les nouvelles réalités de mise en marché. Quelques pistes: beautés des paysages, grenier de la Nouvelle-France, campagne à proximité d'une grande ville, diversité des cultures, élevages, etc. sur un même territoire.

- Développer l'agrotourisme en relation étroite avec les producteurs, et ce, dès l'élaboration de nouveaux projets, outils de diffusion, activités, événements, etc.

- Accompagner et former les producteurs agricoles dans la mise en marché et favoriser le mentorat marketing et communication, notamment

- Réaliser des outils de promotion numériques sans exclure la production d'outils traditionnels

Agrotourisme, Agriculture et Forêt / **Communication et Formation**

- Élaborer un plan de communication afin de faire connaître les produits et les producteurs du secteur agricole, agroalimentaire et forêt et viser le référencement croisé

- Élaborer des outils ou des activités permettant de raconter l'histoire agricole, trop méconnue par les citoyens. Nos atouts que sont les caveaux à légumes et les fours à pain sont davantage connus des visiteurs que des citoyens. Faire connaître nos atouts et l'impact de l'agricole, l'agriculture et la forêt.

- Identifier les besoins en formation et offrir ses formations en continu visant la mise en marché de l'agrotourisme, de l'agroalimentaire et de la forêt chez les producteurs et chez les diffuseurs.

- Favoriser les activités permettant le réseautage et les représentations auprès des communicateurs (médias traditionnels, réseaux sociaux, technologies de l'information, blogueurs, Bienvenue Québec et citoyens) - au préalable, structurer un circuit agroalimentaire et le promouvoir à des moments-clés, lors d'événements spécifiques, dans des lieux de découvertes et de passages (Pavillon d'accueil récréotouristique, haltes, marché de Québec, Bienvenue Québec, événements, etc.)

Agrotourisme, Agriculture et Forêt / Soutien et Réseautage

- Réseauter les producteurs agricoles et agroalimentaires entre eux et avec le milieu. Faire mieux connaître l'activité de l'UPA qui organise un festin annuel et qui facilite la création de liens et un soutien par les pairs

- Encourager les producteurs agricoles à s'impliquer dans la collectivité afin de se faire connaître et reconnaître. Argumenter sur la plus-value de ces implications
- Offrir des formations sur le soutien psychologique. Faire connaître le service SENTINELLE

Agrotourisme, Agriculture et Forêt / Ressources financières, techniques et de référencement

- Faire connaître auprès des acteurs du secteur et des décideurs les études, les programmes et les outils de planification existants, en cours et à venir:

- Identifier les besoins des entrepreneurs agricoles en ressources techniques et humaines nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise (expertise professionnelle, manoeuvre, mécanicien, besoins ponctuels de services/conseils et de référencement des alliés ou experts, etc.

- Développer un réseau d'experts et de personnes ressources pour les producteurs (agronomes, ressources techniques, formateurs spécifiques sur la gestion de l'eau, etc. Équipe volante, étudiant formé, immigration ....)

Mise en valeur des terres agricoles et Diversification des cultures et des élevages

- Développer et mettre en valeur les terres agricoles par la mise en oeuvre ou l'application des principes et règlements d'aménagement du territoire établis et ayant fait l'objet de consensus chez les acteurs agricoles et les décideurs

- Soutenir le développement de nouvelles cultures et de nouveaux entrepreneurs pour le secteur concerné et soutenir la transformation et les regroupements

- Veiller à conserver l'espace agricole - zonage agricole. Il y a de moins en moins d'accès aux terres sur les côtes et dans les forêts avec l'implantation de résidences sur les parcelles qui permettaient ces accès

- Définir avec les entrepreneurs agricoles l'agriculture de demain sur la Côte-de-Beaupré dans son contexte actuel de diversification des cultures: élevage, maraîchère, industrielle, petits fruits, pépinière, etc. Identifier les critères de caractérisation et les cultures à privilégier

- Démontrer et argumenter la rentabilité de la diversification - plus d'assurance et de marge de manoeuvre - comparativement à la spécialisation - plus de risque

- Développer le projet-pilote de la vache canadienne qui valorise la venue de nouveaux élevages et la requalification de terres en friche, et qui, de la sorte, génère une plus-value par l'occupation des terres et l'accroissement des revenus

Culture, Patrimoine et Paysage

- DÉFINIR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ: Procéder à un exercice de marketing territorial afin de définir la région, ses offres, ses atouts propres et uniques - MARKETING TERRITORIAL

    - Dynamiser la relation entre la culture et le territoire
    - Favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire

- Planifier le développement et la promotion touristique et culturelle en considérant notamment la culture, le patrimoine et les paysages comme moteur de positionnement et de développement économique

    - Accompagner le renouvellement des produits et attraits touristiques tout en s'assurant de mettre en valeur les ressources identitaires du territoire que sont la culture, le patrimoine, le paysage, parallèlement aux trois produits d'appels: nature plein-air / culture / hiver

        - Opportunité du Club Med et du G7, et de leurs retombées médiatiques (notoriété de la région) à court et moyen termes
        - Opportunité des nouvelles cultures et des requalifications des terres en friche pour développer des projets ou entreprises intégrant la culture, le patrimoine et le paysage

- Définir et diffuser, en collaboration avec la MRC, les outils de planification, les divers guides et les programmes d'aide financière ou de support technique, ainsi que les divers guides visant la mise en valeur du patrimoine et des paysages
- Planifier la communication continue et le transfert/échange d'information et favoriser les formations pour les citoyens, les commerçants et les ambassadeurs de la région
- Développer et renforcir la concertation et le partenariat visant la mise sur pied d'ententes de développement, comme l'Entente de développement culturel et l'Entente de protection et de mise en valeur des paysages et la mise en œuvre des plans d'action liés à ces ententes
- Maintenir, voire améliorer et développer les ressources humaines, logistiques et financières visant le développement du tourisme et de la culture en région: valeur argumentaire des impacts économiques de la culture, du patrimoine et des paysages
- Mettre en valeur l'ensemble des sentiers récréotouristiques présents sur le territoire, tels que la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, le Sentier transcanadien, les sentiers pédestres locaux et les sentiers de motoneige en considérant notamment la culture, le patrimoine et le paysage comme des éléments moteurs de positionnement et de développement économique
- Mettre en valeur l'ensemble des circuits thématiques de la région: structurer l'aménagement, le développement, l'animation et la promotion de ceux-ci
- Mettre en valeur, en terme touristique et culturelle, la Route de la Nouvelle-France, le circuit des Créateurs et tout autre projet du même ordre
- Planifier et réaliser un réseau de parcs riverains en considérant la culture, le patrimoine et le paysage comme moteur de développement et de promotion
- Mettre en œuvre les recommandations du plan paysage de la route 138 qui illustre la vision et les objectifs souhaités pour la mise en valeur de ce tronçon routier en considérant la culture, le patrimoine et le paysage comme moteur de développement et de promotion
- Soutenir les municipalités dans la mise en application de la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour l'avenue Royale et les autres parcours patrimoniaux ou d'intérêt régional
- Maintenir et promouvoir le programme d'aide financière pour la restauration de bâtiments patrimoniaux et faire connaître les résultats et les retombées pour le milieu

- Maintenir, faire connaître et valoriser le programme Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale pour les citoyens et les entreprises de la Côte-de-Beaupré

- Produire, promouvoir et diffuser des outils de référence de protection de la culture, des paysages et du patrimoine en fonction des besoins des municipalités et des comités consultatifs d'urbanisme

- Mettre en œuvre les plans d'action qui découlent de l'entente de développement culturel, de l'entente sur la protection et la mise en valeur des paysages et toute autre entente visant le développement de la culture, du patrimoine et des paysages ; favoriser la tenue d'appel de projets et stimuler la mobilisation citoyenne par le maintien et l'amélioration des programmes visant à les soutenir financièrement et techniquement (Fonds, programmes d'aide, formation, événement-reconnaissance, etc.)

- Poursuivre les exercices de réflexion sur le modèle de gestion et de promotion commune adapté aux besoins des équipements culturels de la Côte-de-Beaupré et favoriser la mise en œuvre des actions en découlant

- Soutenir les initiatives visant la mise en commun des activités en loisirs, culture et événements

- Mettre en place une Table régionale réunissant les intérêts de la culture et de l'ensemble de ses composantes afin de susciter la concertation, la mobilisation, la communication et les échanges entre eux et avec les autres secteurs de développement local

Route 138 et Avenue Royale

- Optimiser la valeur commerciale des axes de la route 138 et de l'avenue Royale, situés entre la chute Montmorency et la région de Charlevoix. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations stratégiques suivantes:

    - Participer aux divers chantiers visant la revitalisation du corridor de la route 138, de la mise en valeur du fleuve et de son littoral et de la protection et la mise en valeur de l'avenue Royale et y positionner la culture et l'identité régionale (tant dans l'aménagement d'installations ou équipements extérieurs ou dans les structures d'interprétation)
    - Planifier et mettre en œuvre une stratégie de développement commercial afin de déterminer une signature propre à chacun de ces deux axes routiers avec identification des points de services et d'interception des clientèles pouvant provenir des populations locales et des clientèles touristiques, d'affaires et de transit. Soutenir les initiatives du milieu visant cette orientation

    - Se doter d'un plan d'aménagement commercial qui permet de concilier les caractéristiques particulières des deux principales artères et favoriser les initiatives de revitalisation ou de mise en valeur des artères commerciales et des noyaux villageois
    - Considérer l'occupation et la mise en valeur des espaces agricoles lors des divers chantiers/projets visant la revitalisation du corridor de la route 138, de la mise en valeur du fleuve et de son littoral, la remise en culture des terres en friches, et la protection et la mise en valeur de l'avenue Royale (A)

- Mettre en œuvre une stratégie de développement commercial de l'axe de la route 138 et de l'avenue Royale en cohérence avec la vision de développement du territoire
- Poursuivre le développement commercial de l'axe de la route 138 et de l'avenue Royale en cohérence avec la vision de développement du territoire
- Sensibiliser et conseiller les entrepreneurs sur les stratégies pour un affichage commercial distinctif et harmonieux et pour l'embellissement du territoire

- Aider les entrepreneurs dans la recherche d'aide financière à la réfection d'enseignes commerciales, d'aménagement paysager et de rénovation du bâtiment commercial, et faire connaître le fonds d'embellissement de la route 138

- Favoriser la mise sur pied de comités de travail et contribuer à l'accompagnement de ces comités et des municipalités dans leurs projets de revitalisation et d'embellissement

- Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement des arts et de la culture

- Démystifier le statut d'artiste, ses composantes, ses atouts et ses contraintes et le développement des affaires en culture. Favoriser l'échange des références, d'opportunités et des informations pertinentes, ainsi que la tenue de projets contribuant à outiller les artistes désireux d'obtenir le statut d'artiste professionnel

- Mettre en œuvre des solutions concrètes à la problématique de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels. Parmi les actions

    - Révision des deux lois sur le statut de l'artiste
    - Amélioration de la connaissance des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs
    - Obtention d'une reconnaissance des métiers traditionnels
    - Élaboration d'un programme de formation pour assurer la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti

- Favoriser le développement des affaires chez les entreprises culturelles et les travailleurs culturels. Optimiser les modèles et opportunités d'affaires pour générer de la prospérité et de la profitabilité et des retombées économiques

- Favoriser le développement des mixages culture et événement, culture et restauration, autres secteurs d'activités, etc., en vue du développement des affaires

- Favoriser le développement de l'innovation et des technologies (marketing web, site transactionnel, numérique, etc.)

- Soutenir le développement des marchés et des produits culturels et soutenir financièrement les entreprises à divers stades de développement

- Planifier le développement du territoire et des services aux citoyens en considérant la culture, le patrimoine et le paysage comme des éléments significatifs dans l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie
- Intégrer la culture, le patrimoine et le paysage comme élément porteur dans le cadre de la réalisation de la nouvelle Politique familiale et des aînés de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Tourisme

- Propulser Mouvement Mont-Sainte-Anne, créer l'adhésion des acteurs et des parties prenantes, et stimuler la synergie avec Tourisme Côte-de-Beaupré

    - Développement de l'offre
    - Animation événementielle
    - Commercialisation
    - Communication – marketing croisé et formation

- Propulser Tourisme Côte-de-Beaupré, créer l'adhésion des acteurs et parties prenantes, et stimuler la synergie avec Mouvement Mont-Sainte-Anne

    - Développement de l'offre
    - Animation événementielle
    - Commercialisation
    - Communication – marketing croisé et formation

- Assurer un accueil et une animation touristique efficients

- Doter les lieux d'accueil de DÉVCDB des ressources financières et humaines adéquates

- Améliorer les services d'accueil actuels et développer les outils numériques

- Développer des stratégies de déploiement d'accueil touristique sur l'ensemble du territoire et lors d'événements ciblés

- Améliorer les partenariats avec les pôles d'attraction touristiques: le Sanctuaire, le Train de Charlevoix, le Parc de la Chute-Montmorency… MMSA ? pour l'accueil de la clientèle du Train de Charlevoix
- Améliorer les partenariats avec les pôles d'attraction touristiques: le Sanctuaire, le Train de Charlevoix, le Parc de la Chute-Montmorency… MMSA ? pour l'accueil de la clientèle touristique
- Établir des stratégies en lien avec les orientations de l'Office du tourisme de Québec
- Maintenir et renforcir les liens avec les partenaires gouvernementaux, dont le SCN, pour l'obtention des ressources pour répondre aux opportunités de développement touristique

- Revitaliser le centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

- Contribuer aux travaux du comité de Revitalisation du centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
- Soutenir les initiatives de requalification du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré et de ses équipements immobiliers, en lien avec le développement du centre-ville et la mise en valeur du quai de Sainte-Anne (voir autre point)

- Soutenir les initiatives du milieu des affaires visant la création d'une zone d'ambiance dans le secteur (rue du Sanctuaire, terrains du Sanctuaire incluant le camping, avenue Royale), le pôle d'attraction privilégié étant la Basilique

  - Croissance d'événements dont Rythme et Papilles
  - Nouveaux événements dont le Rodéo

- Mettre en valeur le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré

  - Poursuivre les démarches entreprises visant l'aménagement du quai de Sainte-Anne

    - Recherche de financement selon le modèle d'affaires défini
    - Aménagement et mise en valeur du quai selon le concept retenu
    - Production des plans et devis après obtention du certification d'autorisation du ministère de l'Environnement
    - Débuter les travaux de réfection dès l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement

- Poursuivre les actions d'embellissement de la route 138 – trois volets

- Aménager et animer la Véloroute Marie-Hélène Prémont et la Route de la Nouvelle-France

- Mettre en place des actions de communication et de marketing collectives des attraits, activités, hébergement et partenaires du milieu

- Développer des stratégies et influencer l'Office du tourisme de Québec en lien avec les orientations de commercialisation et de communication

    - Contribuer au développement et à la mise en œuvre des Plans de l'ATR
        - Plan stratégique de la Destination 2017-2021
        - Plan de développement du vélo de montagne
        - Plan marketing 2018-2020

    - Contribuer au développement et à la mise en œuvre des actions préconisées visant à la commercialisation et la communication tant CDB que région de Québec

        - Site web
        - Médias sociaux
        - Guide et carte touristique
        - Circuits, dont la RNF et des créateurs
        - Salons, campagnes, etc.

- Soutenir ou favoriser la tenue d'activités événementielles

- Mobiliser les partenaires de l'industrie touristique autour du plan d'action concerté visant la réalisation d'actions à intensifier les efforts de développement du produit MMSA, à soutenir son animation événementielle et à stimuler sa mise en marché

    - Maintenir le Programme d'aide aux événements MMSA
    - Maintenir les ressources financières du Plan de développement MMSA
    - Maintenir le support financier aux événements via les divers fonds :
        - Fonds Événement
        - Commandite
        - Fonds de développement des territoires
        - Entente de développement culturel – appel de projets
        - Fonds de développement régional de la MRC
        - EPRTRQ
        - Etc.

- Développer des événements susceptibles de créer l'adhésion du milieu, l'intérêt chez le touriste par l'animation distinctive d'une zone ou d'un quartier. Favoriser le maillage entre les divers secteurs économiques afin d'en maximiser les retombées.

- Mettre en œuvre des stratégies visant à intensifier le maillage entre la culture et le tourisme – plan d'action concret

- Miser sur les pôles d'attraction

- Propulser Tourisme Côte-de-Beaupré et Mouvement Mont-Sainte-Anne
- Connecter davantage avec la porte d'entrée qu'est le Parc de la Chute-Montmorency – comment profiter de cette manne au bénéfice de la région

- Miser sur les acteurs de la région

  - Développer des outils ou projets visant à alimenter les acteurs de la région et les citoyens afin qu'ils soient en contact constant avec les réalisations du milieu et qu'ils soient porteurs des messages, images, etc. en contact avec nos outils, nos actions.
  - Stimuler l'utilisation des outils développés par l'ensemble de l'industrie – même positionnement, force de frappe, répétition des messages, etc.
  - S'assurer que les outils développés soient constamment à jour

- Développer des outils et des formules visant la réunion de la culture avec le tourisme – création d'événements culturels, implication des acteurs culturels au Mouvement Mont-Ste-Anne, et, formation pour les principaux acteurs sur les stratégies préconisées, sur le positionnement et ses impacts positifs pour le développement touristique, les médias sociaux, les bonnes pratiques en commercialisation et développement des affaires, etc.

- Développer le tourisme religieux et la généalogie, en croissance

- Maintenir, voire renforcir les lieux d'échange entre les acteurs pour faciliter le partage d'information, de formation, de bonnes pratiques, etc.

- Mettre en valeur la Route de la Nouvelle-France (voir secteur Culture et Patrimoine)

- Soutenir les initiatives des promoteurs ou des partenaires visant à améliorer les équipements touristiques (par exemple, la construction d'une piscine ou l'aménagement d'un sentier, etc.)

- Développer et renforcer le réseau cyclable, les sentiers pédestres et multifonctionnels

  - Aménager, rendre attrayants et faire connaître les réseaux cyclables, les sentiers pédestres et multifonctionnels, les équipements d'accueil et les haltes
  - Miser sur les sentiers de calibre supérieur pour développer l'attractivité et la commercialisation de la région
  - Aménager, rendre attrayants et faire connaître les accès au fleuve : les haltes, les parcs, et les futures installations liées au plan de la CMQ La Trame Verte et Bleue.
  - Soutenir les promoteurs dans la réalisation de projets concrets : Club nordique, Véloroute MHP, Sentier Transcanadien, Sentier des Caps, Club de motoneige ; etc.

- Développer le réseau de parcs riverains
  - Poursuivre le développement du réseau de parcs riverains
  - Faire connaître les parcs riverains à la population, aux visiteurs et aux touristes
  - Aménager les lieux en termes d'accessibilité, de services et d'interprétation / animation. Développer des projets ou actions afin d'animer les parcs et de faire connaître le territoire

Communautaire

- Développer et optimiser les partenariats avec le milieu communautaire et santé visant à faire développer ses secteurs

- Maintenir le partenariat avec Bénévole d'Expertise

- Maintenir l'Entente avec le Pôle des entreprises d'économies sociales de la région de la Capitale-Nationale

- Soutenir les initiatives visant à favoriser la concertation du milieu communautaire et le développement de la communauté sous l'angle du développement local (ex. Démarche sociale intégrée / Réseau social…)

- Démontrer l'apport du milieu communautaire au développement local et économique, ainsi qu'à l'accroissement de la qualité de vie

- Positionner le secteur communautaire et santé comme composante du développement local, économique et durable en mettant en valeur les impacts du milieu communautaire et santé sur la qualité de vie des citoyens et des entreprises, ainsi que sur le développement économique de la Côte-de-Beaupré

- Soutenir les initiatives du milieu communautaire et santé, particulièrement les initiatives porteuses de développement local et économique, par exemple :

  - Pérenniser et optimiser le Fonds de développement social et communautaire ou toute autre source de financement
  - Contribuer à la concertation et au développement des partenariats et favoriser le partage, la mise en commun et la réunion des forces visant la concrétisation de projets de développement local
  - Contribuer à la mise en œuvre des actions portées par les diverses organisations du milieu communautaire et santé
  - Soutenir l'application du plan d'action de la Politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré en lien avec le développement local, économique et durable

- Susciter l'engagement des décideurs, des organismes et des partenaires de la Côte-de-Beaupré envers le milieu communautaire et santé axé sur une vision régionale

  - Contribuer aux travaux visant la création du Réseau local de services (RLS) piloté par le CIUSS

- Participer à l'évaluation de la pertinence de la mise sur pied d'une démarche sociale intégrée (DSI – exemple de la MRC de Charlevoix) ou d'un consortium en développement social (exemple de la région de la Mauricie)
- Assurer une veille sur l'accès aux services de santé et au développement du transport comme étant des moteurs de développement local et économique

- Développer le sentiment d'appartenance à sa communauté et stimuler la participation sociale

  - Faire connaître davantage l'apport du milieu communautaire et santé et ses retombées sociales et économiques
  - Développer l'attractivité du milieu pour attirer et maintenir des ressources professionnelles et techniques (main-d'œuvre), des équipements (hôpital, clinique, établissement, etc.), des organismes et des bénévoles
  - Favoriser la mise sur pied d'une formule visant la concertation, la rencontre et le partage entre les acteurs du milieu communautaire et santé permettant d'échanger et d'établir des stratégies ou actions répondant aux préoccupations et besoins communautaires et santé.

Transport et Mobilité durable / Développement de l'offre

- Développer et adapter l'offre de services en transport en fonction des réalités démographiques régionales : vieillissement de la population, soutien aux familles, rareté de la main-d'œuvre, exclusion sociale et pauvreté, etc. et en fonction des besoins: éducation, loisirs, santé, travail, etc.

  - Offrir le service jusqu'au cœur du village de Saint-Ferréol-les-Neiges
  - Offrir le transport durant les soirs de semaine et le week-end (clientèle scolaire et la population en général)
  - Ajouter des parcours et des fréquences pour tout type de clientèle, particulièrement la clientèle du transport adapté et les travailleurs qui arrivent trop tôt à Québec et reviennent tard en après-midi.
  - Offrir le service pour la municipalité de Boischatel en 2019

- Mettre en place ou intensifier les partenariats et les projets permettant d'augmenter la rentabilité des différentes infrastructures, particulièrement avec Train de Charlevoix et le RTC

  - Train de Charlevoix
  - Réseau de transport en commun (RTC) de la Ville de Québec
  - Intercar
  - CMQ
  - Association bénévole de la Côte-de-Beaupré pour développer le service d'accompagnement pour la clientèle du transport adapté
  - Flotte communauto pour les équipements

- Promouvoir le transport en commun et les autres modes de transport alternatifs à l'auto-solo

- Participer aux différentes études menant au développement et à la diversification du financement du transport collectif et du transport actif

Transport et Mobilité durable / Installations et fournisseurs

- Assurer une qualité des installations pour maximiser les services: Les passages à niveau, la technologie, la signalisation, les abribus, etc.

- Établir des ententes détaillées et précises avec les fournisseurs pour les différents services de transport

Transport et Mobilité durable / Financement

- Optimiser les sources de financement: les programmes gouvernementaux, les quotes-parts, les ventes de publicités, les partenariats avec Desjardins, par ex.

- Améliorer l'accessibilité des laissez-passer mensuels et autres services par la mise en œuvre des solutions en technologies pour faciliter les paiements et les contrôles (par ex: le logiciel Nomade)

- Faire des représentations auprès des instances afin de ramener le crédit d'impôt fédéral de 20 %, un élément incitatif pour les usagers

Transport et Mobilité durable / Communication

- Faire davantage connaître PLUMobile, particulièrement ses parcours de la CDB vers Québec

- Faire des représentations auprès des employeurs, des écoles, des institutions, etc. afin d'identifier les sources de main-d'œuvre et d'offrir un service de transport au bénéfice des employeurs de la CDB.

- Développer, en partenariat avec les employeurs, un volet incitatif pour l'employé qui se déplace avec PLUMobile, par ex un remboursement de 10 %.

- Organiser une campagne médiatique sur les réseaux sociaux selon les clientèles ciblées

- Assurer une présence de PLUMobile lors des événements, par ex Rythme et Papille, Événement-Emploi, Réception annuelle, etc.

- Assurer un positionnement PLUMobile séduisant et attractif, par ex.: Moi, j'travaille dans l'bus. Démontrer la rentabilité et l'optimisation du temps de travail ou de loisir, malgré la durée du trajet.

Transport et Mobilité durable / Enjeu de la main-d'œuvre

- Développer les partenariats pour maximiser les services en vue d'attirer la main-d'œuvre, la venue de nouveaux arrivants, et la rétention des citoyens actuels

- Accompagner les entreprises afin d'accroître l'attractivité des postes à combler et favoriser la rétention de la main d'œuvre en offrant des solutions de transport

- Contribuer aux travaux de la Table Main-d'œuvre et aux actions de la Stratégie Main-d'œuvre

ORIENTATION 2 **DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT DE L'INTENTION D'ENTREPRENDRE JUSQU'À LA CRÉATION, AU DÉVELOPPEMENT, À LA RELÈVE ET AU TRANSFERT DE L'ENTREPRISE**

STRATÉGIE **Accompagner l'entrepreneur actuel et futur, de l'intention d'entreprendre jusqu'à la relève entrepreneuriale, en passant par les différentes étapes du développement de l'entreprise**

Pistes d'action :

- Renouveler et assurer la mise en œuvre de l'Entente de délégation 2015-2020 entre la MRC et Développement Côte-de-Beaupré afin d'assurer le développement local et régional sur le territoire, dont la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (réf. Entente relative au Fonds de développement des territoires entre le Gouvernement du Québec et la MRC de La Côte-de-Beaupré)

- Intensifier les activités de communication afin de faire connaître et reconnaître le rôle de Développement CDB auprès des entrepreneurs, actuels et futurs (notion de référence – porte d'entrée) comme l'organisme de référence pour les entreprises et les partenaires économiques

- Utiliser et faire connaître pleinement les fonds consentis et les programmes d'intervention pour stimuler le développement de l'entrepreneuriat

- Miser sur le potentiel et le dynamisme entrepreneurial de la Côte-de-Beaupré et proposer des mesures d'aides spécifiques afin de soutenir l'intention de « démarrer en affaires » et favoriser le passage à l'acte

- Soutenir les initiatives favorisant le réseautage entre les entrepreneurs, par exemple le Groupe de professionnels stratégiques (GPS), Alliance Affaires, etc.

- Soutenir les initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale

- Soutenir le développement de l'innovation et l'optimisation de la productivité dans les entreprises existantes
- Soutenir le développement des compétences des gestionnaires et des propriétaires d'entreprises en collaboration avec les autres partenaires économiques

- Optimiser les retombées reliées à l'énergie éolienne, hydroélectrique ou d'autres formes d'énergies renouvelables en accompagnant la MRC dans sa gestion du Fonds découlant du parc éolien communautaire, de Hydro-Canyon et éventuellement, d'autres projets générant des redevances à la MRC

- Assurer une croissance continue du capital de financement pour les entreprises du territoire

- Soutenir les individus, admissibles à la mesure de soutien au travail autonome (STA), à mettre sur pied des projets d'entreprises viables. Développement Côte-de-Beaupré peut aussi supporter les personnes admissibles à la mesure STA dans la consolidation de leur travail autonome

STRATÉGIE **Intensifier les réflexions et les actions visant à combler les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre pour les entreprises du territoire et à assurer l'optimisation de leur productivité**

- Mettre en œuvre le plan d'action de la Stratégie main-d'œuvre et intensifier la communication

- Doter la région d'une stratégie main-d'œuvre triennale, tant en prospection (attractivité) qu'en accompagnement (rétention, saisonnalité, etc.)

- Développer l'attractivité du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré en définissant et misant sur les forces attractives et distinctives de la région

- Doter la région de stratégies visant à développer l'attractivité du territoire auprès des diverses clientèles – établissement d'entreprises, accueil des nouveaux arrivants, prospection et rétention de la main-d'œuvre, transport des travailleurs, mise en place de programmes et services spécifiques

- Accompagner les municipalités et les villes dans la mise en œuvre d'aménagement de pôles d'attractivité

- Miser sur le nouveau centre des congrès MSA pour développer l'attractivité du territoire et le développement des affaires : nouvelles clientèles, nouveaux événements, tourisme d'affaires et maillage avec la culture et Mouvement MSA, etc. (T)

- Accroître l'apport de la culture, du patrimoine et du paysage à l'économie et au développement du territoire (C)

- Développer la culture entrepreneuriale et les compétences entrepreneuriales chez les potentiels et actuels travailleurs, entrepreneurs, organismes et bénévoles de la culture en créant des mécanismes visant l'éducation, la formation, l'accompagnement-coaching, le mentorat, etc., et diffuser ces moyens auprès de cette clientèle (C)

- Utiliser pleinement les ressources – fonds, programmes, formations, communications, référencements, mentorat et coaching – et les promouvoir pour stimuler l'intérêt, l'intention d'entreprendre et le lancement des entreprises (C)

ORIENTATION 3 **OPTIMISER LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

STRATÉGIE **Mettre en lumière DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ en démontrant son rôle et ses impacts dans le soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et le faire connaître et reconnaître comme le guichet unique en développement local et entrepreneurial sur la Côte-de-Beaupré**

Les actions retenues lors des consultations sont retranscrites dans le Palée 2019-2021

STRATÉGIE **Favoriser une gouvernance et une gestion favorisant la vie démocratique et un milieu de travail performant qui correspond aux réalités du marché du travail et apprécié de l'ensemble des parties prenantes: conseil d'administration, comités, équipe, partenaires, clients, bénévoles**

Les actions retenues lors des consultations sont retranscrites dans le Palée 2019-2021

7.

Développement
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE

ANNEXE B

BILAN DU PALÉE 2013-2018

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

SOUTENIR
MOBILISER
ENTREPRENDRE

BILAN DU PALÉE 2013-2018
RETOUR SUR LES ENJEUX

Le PALÉE 2013-2018 de Développement Côte-de-Beaupré, auparavant le Centre local de développement (CLD), s'est construit sur la base de la Planification stratégique de développement durable et du Plan de développement durable des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Les consultations publiques essentielles pour favoriser la concertation des acteurs du milieu et leur adhésion quant à l'identification des enjeux significatifs et des moyens d'actions visant l'atteinte d'objectifs précis ont été menées simultanément ou en parallèle. Ces consultations devaient tenir compte des réalités des deux organisations, le PALÉE touchant davantage le développement local du territoire. D'autres consultations, touchant certains mandats spécifiques à Développement Côte-de-Beaupré, ont aussi été menées, notamment en ce qui concerne le mandat confié par Service-Québec, jadis Emploi-Québec, pour la mesure du Soutien au travail autonome.

Le PALÉE 2013-2018 illustre les principales orientations de développement par 8 enjeux prioritaires et propose un plan d'action de près de 60 actions, dont 41 actions sont reliées au Plan stratégique de développement durable, 36 actions sont reliées à la mission de Développement CDB et 16 actions sollicitent le partenariat de l'organisation.

ENJEU PRIORITAIRE 1 : Actualiser le positionnement culturel et touristique de la Côte-de-Beaupré afin d'augmenter la valeur attractive du territoire et accentuer l'effet de rétention de la clientèle touristique, des résidents et des entreprises. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer une nouvelle vision de développement touristique du territoire tout en définissant les conditions à mettre en place pour l'atteindre, accompagnée d'un plan de commercialisation
- Accompagner le renouvellement des produits et attraits touristiques tout en s'assurant que la réalisation des plans de développement des trois produits d'appels soit menée à terme
- Définir, en collaboration avec la MRC, d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, en priorisant les paysages et la mise en valeur de la Route de la Nouvelle-France
- Dresser un portrait de la situation de l'hébergement touristique, en dégager les impacts prévisibles sur le développement de l'industrie tout en identifiant les mesures correctives possibles
- Continuer à innover pour améliorer la profitabilité des entreprises touristiques qui opèrent des sites et attraits touristiques (projet-pilote et système de veille)
- Mettre en valeur l'ensemble des sentiers récréotouristiques présents sur le territoire, tels que la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, le Sentier transcanadien, les sentiers pédestres locaux et les sentiers de motoneige

ENJEU 2 : Optimiser la valeur commerciale des axes de la route 138 et de l'avenue Royale, situés entre la chute Montmorency et la région de Charlevoix. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Participer aux divers chantiers visant la revitalisation du corridor de la route 138, de la mise en valeur du fleuve et de son littoral et de la protection et la mise en valeur de l'avenue Royale
- Élaborer une stratégie de développement commercial afin de déterminer une signature propre à ces deux axes routiers avec identification des points de services et d'interception des clientèles pouvant provenir des populations locales et des clientèles touristiques, d'affaires et de transit

ENJEU 3 : Identifier les conditions favorisant un maintien, une relève et un développement des entreprises agricoles et agroalimentaires avec un programme d'intervention pour les cinq prochaines années. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations stratégiques suivantes :

- Soutenir la diversification de l'agriculture et commercialisation en circuit court
- Participer aux travaux menant à la planification du développement de la zone agricole (PDZA)
- Établir et convenir avec les divers partenaires impliqués dans la mise en place du PDZA, les responsabilités confiées au CLD au cours des 5 prochaines années

ENJEU 4 : Soutenir et développer la culture entrepreneuriale sur le territoire du CLD de la Côte-de-Beaupré. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations suivantes :

- Utiliser pleinement les fonds consentis et les programmes d'intervention pour stimuler le développement de l'entrepreneuriat dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat
- Capitaliser sur le fait que la culture entrepreneuriale est bien établie sur la Côte-de-Beaupré pour proposer des mesures d'aides spécifiques afin de soutenir le désir de « démarrer en affaires ». Soutenir les organisations favorisant le réseautage entre les entrepreneurs, par exemple le Groupe de professionnels stratégiques (GPS)

ENJEU 5 : Soutenir le développement des entreprises privées et d'économie sociale. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations suivantes :

- Accompagner la Ville de Beaupré dans la mise en place du plan de requalification du parc industriel sur la base de l'étude produite en octobre 2012
- Optimiser les retombées reliées à l'énergie éolienne tout en participant avec la MRC à la définition des paramètres soutenant la mise en place d'un fonds découlant du parc éolien communautaire et éventuellement, d'autres formes d'énergies renouvelables
- Soutenir le développement de l'innovation dans les entreprises existantes

ENJEU 6 : Contribuer à accroître la qualité de vie auprès de la population par le développement de services spécifiques répondant aux valeurs du développement durable. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations suivantes :

- Maintenir, améliorer et développer l'offre de transport collectif avec le service PLUMobile
- Participer aux comités de travail spéciaux visant à mettre davantage en réseau les activités en loisirs, culture et événements

ENJEU 7 : S'inscrire en partenaire de première ligne pour accompagner le Centre local d'emploi (CLE) dans la réalisation des priorités visant l'amélioration de l'emploi sur le territoire. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations suivantes :

- Soutenir les individus, admissibles à la mesure de soutien au travail autonome, à mettre sur pied des projets d'entreprises viables. Le CLD peut aussi supporter les personnes admissibles à la mesure STA dans la consolidation de leur travail autonome
- Organiser deux activités visant à combler les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la Côte-de-Beaupré
- Participer à la table main d'œuvre et mettre en œuvre son plan d'action

ENJEU 8 : Assurer une gestion performante et une vie associative du CLD, engagées en soutien au développement économique du territoire, en favorisant une mobilisation des ressources humaines du CLD (administrateurs et employés) tout en ralliant et valorisant l'ensemble des acteurs et entreprises du milieu. Pour ce faire, nous devrons travailler sur les orientations suivantes :

- Soutenir l'organisation de divers événements et/ou reconnaissance favorisant la mise en valeur et la diffusion des « bons coups » (Gala Reconnaissance, concours, etc.)
- Favoriser une vie démocratique du CLD reposant sur l'engagement, la transparence et le respect mutuel dans les prises de décision
- Assurer une forte représentation du CLD auprès des diverses instances locales, régionales ou gouvernementales afin de contribuer activement à l'avancement des projets de développement

BILAN DU PALÉE 2013-2018

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les numéros réfèrent au plan d'action du Palée 2013-2018

ENJEU PRIORITAIRE 1:

ACTUALISER LE POSITIONNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ AFIN D'AUGMENTER LA VALEUR ATTRACTIVE DU TERRITOIRE ET ACCENTUER L'EFFET DE RÉTENTION DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE, DES RÉSIDENTS ET DES ENTREPRISES

ACCUEIL TOURISTIQUE

1.1

Accueil, service et animation touristiques. Équipement d'accueil. Gestion du Pavillon d'accueil récréotouristique (PAR) de Boischatel, inauguré en 2013. Ajout de ressources humaines et nouveau service d'accueil au site du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Aménagement d'une gare pour la clientèle du Train de Charlevoix et d'une nouvelle aire d'accueil touristique sur le site du Sanctuaire en 2015. Développement et opportunités d'affaires relativement au Train du Réseau Charlevoix : entente triennale 2015-2017 avec Réseau Charlevoix visant l'amélioration et le développement de l'offre aux gares de Sainte-Anne-de-Beaupré et du Parc de la Chute-Montmorency pour la clientèle touristique et la clientèle du transport collectif.

1.1

Accueil, service et animation touristiques. Stratégies d'accueil. Développement de stratégies de déploiement des services d'accueil hors P.A.R., particulièrement sur le site du Sanctuaire et lors d'événements de nature touristique. Campagnes et actions promotionnelles avec l'OTQ. Accueil touristique via les réseaux sociaux.

1.2 et 1.8

Accueil, service et animation touristiques. Promotion.

Promotion et développement du tourisme en conformité des planifications régionales (OTQ) et locales (Développement CDB): campagnes médiatiques thématiques, présence de la destination dans les outils de promotion touristique régionaux et locaux, développement d'un plan de communication et d'outils de promotion (site web, réseaux sociaux, dépliants, cartes, etc.). Promotion et développement du secteur Mont-Sainte-Anne par la mise sur pied du projet *Destination Mont-Sainte-Anne* et, en parallèle, la création d'un Programme de soutien aux événements de DMSA. Promotion et développement du tourisme culturel, notamment par la promotion de la Route de la Nouvelle-France et du Circuit des Créateurs du Regroupement des intervenants culturels de la Côte-de-Beaupré. Soutien aux événements touristiques et culturels du territoire. Utilisation du Fonds événements et création d'un nouveau Programme d'aide aux événements de Destination Mont-Ste-Anne.

1.19

Vision d'ensemble du secteur touristique.

Élaboration, en 2015, d'une vision d'ensemble du secteur touristique pour un secteur visé le mont Sainte-Anne, lequel secteur engendre des retombées pour l'ensemble de la destination. Contribution aux travaux de l'OTQ pour le développement touristique de la région de Québec. Développement des projets d'infrastructures touristiques tels le Centre des congrès et de villégiature, la mise en valeur du quai de SAB, et les projets de piscines ou parcs aquatiques.

1.18

Loisirs municipaux

Contribution aux travaux des comités Côte-à-Côte en action et de la MRC pour le développement des outils de recensement ou d'inventaire des équipements et activités de loisirs dont RADAR et Parc-O-Mètre et pour la diffusion des activités de loisirs municipaux, notamment via les divers sites Internet dont ceux de Dév.CDB (tourisme et culture).

POSITIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES

1.6

Projet structurant. Destination Mont-Sainte-Anne. Élaboration, en 2016, d'une vision d'ensemble visant à mettre en valeur le positionnement du Mont-Sainte-Anne à titre de destination de calibre internationale. Création de *Destination Mont-Ste-Anne* et de la Table Stratégie Tourisme et du Fonds *Programme de soutien aux événements Destination Mont-Sainte-Anne*. Contribution de la MRC de 390 000 $ sur 3 ans à partir de 2017.

1.4

Projet structurant. Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. Mise sur pied de la Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré en 2013. Accompagnement de la Corporation dans l'ensemble de ses démarches. Principales étapes : conception et proposition d'un modèle d'affaires en 2013; achat du quai par la Corporation; étude sur l'état physique et étude environnementale; étude préliminaire pour la réalisation des plans et devis en 2017. Planification et développement du produit fleuve en lien avec la Stratégie maritime du Saint-Laurent et le développement des clientèles du produit croisière.

1.5

Projet structurant. Centre de congrès et de villégiature MSA et Parc aquatique. Accompagnement des promoteurs privés et des partenaires pour la concrétisation du Centre des congrès et de villégiature, ainsi que pour le projet de Parc aquatique. Concrètement, un important programme de rénovation des installations est prévu en 2018. Quant au projet de parc aquatique, il est porté par des promoteurs privés.

1.10

Projet structurant. Réseau de parcs riverains. Développement et implantation des projets du Parc de l'Anse à Boischatel et du Parc Espace-Fillion à L'Ange-Gardien. Contribution au développement des projets d'aménagement du quai Gravel à Château-Richer. Contribution au développement du parc situé dans la zone industrielle de Beaupré. Projets structurants visant l'accès au fleuve et le développement de la Trame Verte et Bleue de la CMQ avec la collaboration de la CCNQ, dont le projet *Parcours St-Laurent.*

1.7

Projet structurant. Réseau des sentiers cyclistes et pédestres. Élaboration de critères d'aménagement de la Véloroute Marie-Hélène Prémont. Amélioration et ajout de la signalisation sur divers tronçons de la Véloroute MHP. Ajout de liens connectant la VMHP aux parcs riverains et à l'avenue Royale. Implication du milieu dans la réalisation du Plan de commercialisation régional du vélo de montagne de l'OTQ et développement par phase d'un sentier de vélo de montagne de calibre international sur le site du mont Sainte-Anne. Amélioration de l'accueil du Sentier des Caps par la rénovation majeure du bâtiment d'accueil et la connexion au Sentier transcanadien.

POSITIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE

1.15 et 1.17

Projet structurant. Protection et mise en valeur de la culture et du patrimoine. Mise en valeur des éléments patrimoniaux du territoire par la mise à jour de l'Inventaire du patrimoine bâti en 2015 et l'inscription au PIMIQ du MCC – Répertoire québécois du patrimoine culturel en 2017. Développement d'un Programme d'aide à la restauration (PAR) destiné aux propriétaires de bâtiments de l'inventaire et diffusion du Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP) offert par la MRC. Réalisation d'une étude sur le positionnement de la Route de la Nouvelle-France. Entente avec le MTQ et le MTO pour le renouvellement de la signalisation touristique de la RNF et sa promotion touristique. Développement d'activités communes entre les équipements culturels. Réalisation d'une balado-découverte thématique. Diffusion des différents circuits patrimoniaux (circuit des créateurs, des familles souches, religieux, agricole). Accompagnement de certains équipements culturels dans leur projet de restauration et de mise en valeur et dans leurs efforts de commercialisation commune. Conception et diffusion d'outils de référence ou de formations destinés tant aux acteurs, aux décideurs qu'aux citoyens. Activités de reconnaissance soulignant les bonnes pratiques, par exemple les Prix du Patrimoine ou le Gala reconnaissance.

1.11 et 1.12

Projet structurant. Protection et mise en valeur du paysage. Mise en œuvre du plan d'action lié à l'Entente sur la mise en valeur des paysages gérée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) jusqu'en 2015 et par Développement Côte-de-Beaupré, depuis. Organisation des appels de projets pour les acteurs du milieu et suivi des projets. Formations et conception d'outils de référence, tel le guide de conception des haltes-paysages. Activités de reconnaissance soulignant les bonnes pratiques, comme les Prix Paysage. Réalisation du Plan paysage et développement d'un projet-pilote visant le verdissement sur un tronçon de la route 138 à L'Ange-Gardien, dont la première phase se réalise en 2017. Aménagement de haltes et belvédères. Création du Fonds régional d'embellissement de la route 138 en 2014, lequel fonds est destiné aux commerces souhaitant réaliser des projets d'embellissement de leur affichage ou de leur aménagement paysager. Un troisième volet s'ajoute en 2017 pour la rénovation des façades. Contribution triennale de la MRC pour une somme de 60 000 $.

1.12, 1.13, 1.14 et 2.3

Patrimoine et Paysage. Outils réglementaires et aides techniques ou financières. Production et adoption du schéma d'aménagement en 2013, duquel découlent les planifications locales, dont les plans d'urbanisme et les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA). Inscription des valeurs patrimoine et paysage dans ces outils de planification régionale et locale. Création de programmes d'aides techniques ou financières permettant la mise en valeur des patrimoines et paysages de la Côte-de-Beaupré :

- Service d'aide en rénovation patrimoniale (SARP) : Service-conseil offert gratuitement par la MRC pour les propriétaires désirant rénover leur propriété.
- Programme d'aide en restauration patrimoniale 2014-2017: Aides financières et formations adaptées au besoin des propriétaires et des décideurs. Subvention de 360 000 $ pour 25 projets de restauration complétée représentant un investissement total de 1 M$ depuis 2014
- Embellissement de la route 138 via le Fonds régional d'embellissement de la route 138, depuis 2014, et la mise en œuvre du Plan Paysage de la route 138. Optimisation de l'aide financière pour le volet 1 (Affichage commercial) et le volet 2 (Aménagement paysager) passant à 50 % jusqu'à un maximum de 4000 $ et ajout, en 2017, d'un volet 3 (Rénovation de façade commerciale), une contribution financière de la MRC de 90 000 $ sur 3 ans.
- Embellissement de la route 138 via le Projet de verdissement d'un secteur du boulevard Sainte-Anne-de-Beaupré à L'Ange-Gardien. Inauguré en septembre 2017, ce projet réunit 5 entreprises et plusieurs partenaires: municipalité de L'Ange-Gardien, Secrétariat à la Capitale-Nationale, la MRC de La Côte-de-Beaupré, et le ministère des Transports, de l'Électrification et de la mobilité de transports.

1.15 et 1.17

Culture, Patrimoine et Paysage. Plan d'action et Appels de projets. Mise en œuvre des plans d'action annuels des diverses ententes de développement culturel (EDC) et des ententes régionales particulières telles que l'Entente sur le tourisme culturel au bénéfice des équipements culturels, l'Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale ou l'Entente pour les artistes de la relève. Organisation d'appels de projets pour les acteurs du milieu. Accompagnement auprès des acteurs du milieu dans certains projets.

1.12, 2.3 et 2.4

Culture, Patrimoine et Paysage. Outils de référence et Formations. Réalisations d'outils pour la sensibilisation aux richesses culturelles et paysagères du milieu et rédaction de mémoires quant aux préoccupations et ambitions du milieu sur le développement culturel et sur la mise en valeur des paysages et du patrimoine. Offre de formations thématiques tant pour les décideurs que pour les bénéficiaires, par exemple les élus, les membres de CCU, les propriétaires de bâtiments patrimoniaux, les commerçants, les citoyens, les acteurs du milieu.

Projet structurant. Fonds de développement des territoires. Création en 2015 du FDT qui permet de soutenir financièrement des *Projets structurants et de mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie* et des *Projets régionaux.* Parmi ceux liés au positionnement et au développement du tourisme, de la culture, du patrimoine et des paysages :

- Développement touristique de la destination Mont-Sainte-Anne
- Aménagement d'une gare au Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré
- Développement du train Réseau Charlevoix pour l'industrie touristique et le transport collectif
- Développement d'un modèle d'affaires pour le Centre des congrès et de villégiature
- Aménagement d'un sentier de vélo de montagne de calibre international
- Développement du projet de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré
- Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale

ENJEU PRIORITAIRE 2:

OPTIMISER LA VALEUR COMMERCIALE DES AXES DE LA ROUTE 138 ET DE L'AVENUE ROYALE

PLANIFICATION COMMERCIALE

2.2
Projet structurant. Planification commerciale – route 138 et avenue Royale. Développement d'outils réglementaires par la MRC et les municipalités locales visant, notamment l'aménagement du territoire et la planification de son développement, particulièrement son développement commercial.

STRATÉGIE COMMERCIALE

2.1, 2.4 et 2.5 1.10 et 1.11
Projet structurant. Stratégie commerciale - route 138. Mise sur pied de comités de travail réunissant les principaux acteurs de développement économique et commercial, des élus, le personnel municipal, les commerçants et les professionnels pour l'élaboration ou la mise en œuvre de plans stratégiques de développement commercial. Les principales réalisations :

- Parc de l'Anse à Boischatel
- Parc Espace-Fillion à L'Ange-Gardien
- Réaménagement de la côte de Boischatel et conception d'une halte routière
- Projet-pilote de verdissement sur un tronçon de la route 138 à L'Ange-Gardien
- Conception d'une étude sur la revitalisation du quai Gravel à Château-Richer
- Développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré
- Campus Beaupré, en collaboration avec le Parc technologique du Québec métropolitain pour le développement de la zone industrielle et l'ancien site d'Abitibi-Bowater
- Développement du parc industriel, construction d'une halte routière et rénovation majeure du bâtiment d'accueil du Sentier des Caps et installation d'une borne électrique à Saint-Tite-des-Caps
- Mise sur pied du Fonds régional d'embellissement de la route 138 et 10 réalisations concrètes chez des commerces situés sur la route 138

2.5 1.3 et 1.4
Projet structurant. Stratégie commerciale - avenue Royale. Mise sur pied de comités de travail réunissant les principaux acteurs de développement économique et local, les élus, le personnel municipal, les commerçants et les professionnels pour l'élaboration ou la mise en œuvre de plans stratégiques de développement commercial. Les principales réalisations :

- Service d'aide à la rénovation patrimoniale – aide technique
- Programme d'aide à la restauration patrimoniale – aide financière
- Revitalisation des noyaux villageois : Boischatel et L'Ange-Gardien, par l'enfouissement des fils et l'amélioration de la signalisation et de l'aménagement urbain; Château-Richer, par l'amélioration de la signalisation et le développement d'un projet de revitalisation du centre-ville; Sainte-Anne-de-Beaupré, par la revitalisation du secteur du Sanctuaire Sainte-Anne; Beaupré, par la reconfiguration du secteur de l'église et l'aménagement du Parc des Générations; Saint-Joachim, par l'aménagement d'une place animée au cœur du village et de nouvelles installations sportives; Saint-Ferréol-les-Neiges, par la revitalisation de son noyau villageois, la reconfiguration de la place de l'église et la conception d'une fresque historique; Saint-Tite-des-Caps, par la revitalisation de son noyau villageois, le nouveau bâtiment d'accueil du Sentier des Caps, l'installation d'une borne électrique et d'une halte-paysage.

ENJEU PRIORITAIRE 3:

IDENTIFIER LES CONDITIONS FAVORISANT UN MAINTIEN, UNE RELÈVE ET UN DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

3.1

Projet structurant. Plan de développement de la zone agricole. Mise en œuvre du plan d'action du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2014-2016 et du PDZA 2017-2019. Les principales actions : création d'une banque de terres en 2015 pour le développement d'opportunités d'affaires en lien avec l'agriculture et l'agrotourisme et premier maillage en 2017; création d'un jardin-école avec la collaboration de Fierbourg conduisant à la mise en place d'un camp agricole avec la collaboration de la CMQ et de l'Université Laval; actions de sensibilisation citoyenne par la tenue d'événements annuels visant l'information et la formation ou à caractère festif tel le Festin dans le Champ; élaboration et diffusion d'outils pour mettre en valeur le secteur, tels le Parcours gourmand et l'émission La voie agricole; développement de projets visant la mise en valeur des terres en friche et la venue de nouvelles cultures et de nouveaux produits de niche.

3.1, 3.3, 3.6 et 3.7

Entente sectorielle. Signature de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019, auparavant, gérée par la CRÉ et appelée Entente spécifique sur la filière agroalimentaire. Le plan d'action 2017-2019 compte 4 chantiers : Marché public, Banque régionale de terres agricoles, Développement des marchés et Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre. Développement des opportunités et des projets en fonction des 4 chantiers, par exemple :

- Lancement d'une banque de terre à l'échelle MRC et premier maillage réalisé
- Implication et présence du milieu au sein du nouveau marché public de Québec
- Développement de la présence des produits du terroir chez les marchés, commerces et restaurateurs de la Capitale-Nationale et développement de projets HRI (Hébergement, Restauration, Institution)
- Développement d'outils et Journées de sensibilisation afin de stimuler la relève agricole

- Camp d'entraînement agricole sur les terres du mont Champagnat à Château-Richer, piloté par l'Université Laval

PROMOTION

3.2 et 3.4

Promotion de l'agriculture et de l'agrotourisme. Organisation de journées ou de formations thématiques pour la clientèle cible. Actions ou promotions présentant les producteurs et leurs productions lors d'événements festifs ou informatifs : Parcours gourmand, Route de la Nouvelle-France, Journées de la Culture, Festivals divers, La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré, etc. Implication du milieu aux diverses stratégies de promotion chapeautées par l'Entente sectorielle ou par l'Office du tourisme de Québec.

RELÈVE ET TRANSFERT

3.6 et 3.7

Relève agricole. Contribution au comité Établissement - Transfert relève de la Capitale-Nationale et mise en œuvre du plan d'action 2016-2018, dont la réalisation de documents de référence en soutien à la relève et aux cédants.

DÉVELOPPEMENT RURAL

3.5

Projets issus des municipalités FDT. Développement du milieu rural par la concrétisation des projets identifiés dans le cadre du Pacte rural 2007-2014, transformé en Fonds de développement des territoires en 2015, dans le cadre du volet *Projets issus des municipalités.* Depuis 2015, l'ensemble des municipalités peut bénéficier du soutien financier du FDT.

ENJEU PRIORITAIRE 4:

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE SUR LE TERRITOIRE

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

4.1

Soutien à l'entrepreneuriat. Principaux services. Mission première d'un organisme de développement local, tel que Développement CDB. Soutien technique aux entrepreneurs à l'une ou l'autre des étapes de leur entreprise. Soutien financier et suivi personnalisé auprès de ceux-ci. Gestion saine du portefeuille d'investissement et disponibilités financières visant l'accroissement et la pérennité des affaires. Respect des engagements et atteinte des cibles de l'organisation et des principaux partenaires liés aux divers fonds gérés par l'organisation. Note parfaite 18/18 des cibles à atteindre stipulées dans l'Entente MRC-Secrétariat de la Capitale-Nationale en 2014 et Prix performance 2017 à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour la meilleure gestion/performance du FLI/FLS au Québec. Les principaux services offerts :

- Accompagnement des entrepreneurs via les services traditionnels
- Accompagnement de la clientèle via la mesure STA, en collaboration avec Emploi-Québec
- Accompagnement des entrepreneurs via *En affaires avec les Cercles* depuis 2014, en collaboration avec les Cercles d'Emprunt de Charlevoix
- Financement via les fonds de l'organisation ou géré par celle-ci dont le FLI et le FLS et recherche de financement
- Augmentation de l'encours des fonds d'investissement : recapitalisation du FLS en 2015 et nouvelle convention *Lettre d'Offre* entre le FLS et la MRC en 2017
- Élaboration en 2017 d'un Plan relève de l'organisation pour assurer l'accompagnement aux entrepreneurs et le développement des affaires

Soutien à l'entrepreneuriat. Accompagnement technique. Accompagnement technique des entrepreneurs via les services de Développement CDB tant dans leur phase de prédémarrage, démarrage, expansion, consolidation ou acquisition, voire même transfert et relève. Accompagnement technique des micro-entreprises via le service *En Affaires avec les Cercles* développé en collaboration avec les Cercles d'emprunt de Charlevoix.

Soutien à l'entrepreneuriat. Accompagnement financier. Accompagnement financier des entrepreneurs via les fonds de Développement CDB ou par l'établissement de partenariats financiers – aides externes - tant dans leur phase de démarrage, que dans leur phase d'expansion, et depuis 2015, dans leur phase consolidation. Accompagnement technique des micro-entreprises via la création du Fonds de microcrédit *En Affaires avec les Cercles.*

Soutien à l'entrepreneuriat. Prospection. Visite des entreprises pour évaluation des besoins et développement des affaires. Intensification des efforts de prospection auprès des entrepreneurs régionaux et de l'extérieur. Accompagnement des municipalités dans l'élaboration de stratégies visant l'occupation et le développement des zones industrielles et des zones commerciales.

Soutien à l'entrepreneuriat. Données statistiques

Dossiers d'investissement gérés par Développement Côte-de-Beaupré

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Nombre de dossiers traités/financés	51	62	80	108	89	79	**469**
FLI-FLS	19	25	24	33	27	29	**157**
STA	32	8	8	8	13	11	**80**
Cercles	0	29	48	67	49	39	**232**

FLI/FLS Répartition en % selon le type de projet

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Démarrage	28%	29%	26%	27%	20%	15%
Expansion	66%	71%	74%	73%	80%	85%
Consolidation	6%	0%	0%	0%	0%	0%

FLI/FLS Répartition en % selon le secteur d'activité

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Commerce et services	30%	47%	49%	59%	50%	59%
Manufacturier	24%	29%	31%	21%	37%	38%
Tourisme	25%	12%	10%	13%	10%	0%
Agricole et forestier	21%	12%	10%	7%	3%	3%

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Démarrage	314277	470415	456100	552825	472790	337418	**2603825**
Expansion	727934	1143055	1267573	1499123	1838883	1958839	**8435407**
Consolidation	63302	0	0	0	0	0	**63302**
	1105513	**1613470**	**1723673**	**2051948**	**2311673**	**2296257**	

FLI/FLS Investissement selon le secteur d'activité

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Commerce et services	235066	760813	847016	1224006	1147269	1357646	**5571816**
Manufacturier	260343	470540	537496	430741	847564	869491	**3416175**
Tourisme	278941	186451	178082	259665	245608	0	**1148747**
Agricole et forestier	331163	195666	161079	137536	71232	69120	**965796**
	1105513	**1613470**	**1723673**	**2051948**	**2311673**	**2296257**	**11102534**

Performance des fonds FLI-FLS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Investissements actifs	1111506	1617471	1786579	2051948	2311673	2296257	**11175434**
Investissements générés	1435296	7936680	2562000	1301930	1383708	3939710	**18559324**
Emplois crées et maintenus	62	40	33	38	109	44	**326**

Évolution de l'aide externe pour les entreprises du territoire, 2008-2017

2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
1200000	1399000	2500000	1600000	1400000	2400000	**10499000**

CULTURE ENTREPRENEURIALE

Développement de la culture entrepreneuriale. Partenariats. Établissement de partenariats spécifiques en vue du développement de l'entrepreneuriat : Ententes avec Emploi-Québec/Service-Québec pour, notamment, la mesure du soutien au travail autonome (STA) et diverses activités ou formations liées à l'entrepreneuriat; Entente pour le développement des entreprises d'économie sociale; Entente SAGE-Mentorat d'affaires; Ententes avec le MEIE/MESI pour la tenue d'événements ou de formations thématiques; Entente avec Bénévoles d'Expertise pour les entreprises du milieu communautaire, etc.

Développement de la culture entrepreneuriale. Promotion. Actions de communication ou de relations publiques visant à stimuler l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale tant auprès des entrepreneurs, des futurs entrepreneurs et de la clientèle jeunesse. Réalisation d'un plan de communication des services et des fonds de l'organisation: refonte du site Internet en 2014 accompagné de la campagne publicitaire « Passez du projet au concret ». Offensive communicationnelle continue: présence minimalement hebdomadaire via les médias sociaux; production d'une série de capsules vidéos sur les services de l'organisation en 2014 et d'une série sur les entreprises ou grands projets de la région en 2016 réalisées par la Télévision d'Ici et diffusées sur le réseau MATV et sur les médias sociaux. Diffusion des réalisations ou succès de l'entrepreneuriat sur la Côte-de-Beaupré via des actions de relations publiques, communiqués, bottin des entreprises, concours tel le DéfiOsetreprendre, les événements de l'organisation tels l'AGA, la réception annuelle ou le Gala Reconnaissance.

Développement de la culture entrepreneuriale. Formation. Calendrier de formations adaptées aux besoins des différentes clientèles entrepreneuriales et collaboration avec Service-Québec, Groupe GPS, Fierbourg, Alliance Affaires et les Cercles d'Emprunt de Charlevoix et organisation de forums thématiques, par exemple : Forum économique, Conférence d'Alain Dubuc, Journée sur l'entrepreneuriat agricole, etc.

Développement de la culture entrepreneuriale. Transfert et Relève. Partenariats avec le Centre de transfert aux entreprises (CFE) et le Comité d'établissement – Transfert relève de la Capitale-Nationale pour accompagnement auprès des entreprises du territoire.

ENJEU PRIORITAIRE 5 :
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES PRIVÉES ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

ENTREPRISES PRIVÉES

5.1
Projet structurant. Requalification du parc industriel de Beaupré. Collaboration avec la Ville de Beaupré et le Parc technologique du Québec métropolitain pour la réalisation d'une stratégie de développement du parc industriel de Beaupré, précisément sur le site vacant de l'ancienne usine Abitibi-Bowater. Réalisation d'un plan d'action *Le Campus Beaupré du Parc technologique du Québec métropolitain.*

Projet structurant. Parc industriel de Saint-Tite-des-Caps. Support au partenaire privé pour le développement de son Parc industriel de Saint-Tite-des-Caps inauguré en 2016. Établissement de liens avec les partenaires dont le MESI et Québec International en vue de créer la notoriété du parc et susciter la prospection de futurs clients/entrepreneurs.

5.2

Optimisation des retombées reliées à l'énergie éolienne. Développement d'une phase Parc éolien communautaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, dans le vaste projet des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, situés sur les terres privées du Séminaire de Québec. Développement du projet Société Hydro-Canyon de Saint-Joachim. Les deux projets, l'un lié à l'énergie éolienne et l'autre à l'énergie hydroélectrique, créent des retombées économiques dans le milieu, tant pour les phases construction que pour les phases opération. La MRC et les municipalités locales ont convenu d'optimiser les redevances en créant le Fonds réservé à des fins de développement régional. Le Fonds se compose de 3 volets : Partie Ouest, Partie Est et Partie Région. Les projets priorisés correspondent aux objectifs identifiés dans les planifications régionales, notamment dans le PDDC et le Palée. L'Entente pour les redevances est intervenue entre la MRC, Boralex et Hydro-Québec en 2015 pour une durée de vingt ans.

ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

5.3

Développement de l'économie sociale. Promotion et soutien. Partenariat continu avec Pôle Chantier de l'Économie sociale pour le développement, la promotion et le soutien des entreprises d'économie sociale. Contribution aux divers événements, par exemple la Semaine de l'économie sociale (novembre). Création d'un Fonds de soutien au développement social et communautaire, intégré à la Politique d'investissement. Ce fonds vise à soutenir des projets issus et au bénéfice du milieu communautaire. Partenariat avec Bénévoles d'Expertise visant l'accompagnement stratégique des organismes communautaires.

5.3 et 6.6

Développement de l'économie sociale. ATI. Mobilisation du secteur communautaire et démarrage d'une Approche territoriale intégrée (ATI) en vue d'établir un portrait du milieu. Réalisation d'un diagnostic sur les conditions de vie des résidents de la Côte-de-Beaupré et d'un plan d'action visant la lutte à la pauvreté et à l'économie sociale.

INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

5.4

Développement de l'innovation. Développement des affaires. Accompagnement personnalisé auprès d'entreprises visant à soutenir le développement des affaires par l'implantation de nouvelles technologies, de nouveaux produits de niches ou de nouveaux processus dans les opérations. Accompagnement de divers comités d'acteurs locaux et régionaux visant le développement des affaires pour le milieu visant la réalisation de projets innovants.

5.4

Développement de l'innovation. Promotion et soutien. Partenariat avec Service Québec/Emploi Québec et le MEIE/MESI pour l'organisation d'événements sur l'innovation en entrepreneuriat. Par exemple, les formations et colloques de Développement Côte-de-Beaupré et du Groupe de professionnels stratégiques (GPS).

ENJEU PRIORITAIRE 6 :

CONTRIBUER À ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE VIE AUPRÈS DE LA POPULATION PAR LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES SPÉCIFIQUES RÉPONDANT AUX VALEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INCITATIFS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1

Entreprises et transport. Incitatifs en milieu de travail. Contribution aux travaux de la MRC dans la réalisation d'un cadre de référence permettant de mettre en œuvre des mesures incitatives en milieu de travail pour encourager l'utilisation du transport collectif, actif ou covoiturage.

6.2

Entreprises et matières résiduelles. Contribution aux travaux de la MRC dans la réalisation d'un cadre d'intervention du Programme de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à la Stratégie régionale concertée de gestion des matières résiduelles, visant ultimement l'amélioration de la qualité de vie des résidents et la qualité de l'environnement.

PARCS ÉOLIENS DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

6.3

Projet structurant. Implantation d'un parc éolien. Parcs Éoliens de la Seigneurie de Beaupré implantés sur les terres privées du Séminaire de Québec. Projet de Boralex et Hydro-Québec dont la mise en service de la phase 1 a eu lieu en 2013 et la phase 2 en 2014. Implantation du projet SB-communautaire réalisé en partenariat avec la MRC et mis en service en novembre 2015.

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ – PLUMOBILE

6.4

Projet structurant - PLUMobile

Nombre de personnes transportées par PLUMobile, 2008-2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TRANSPORT COLLECTIF										
Côte-de-Beaupré	4113	4552	5758	7869	14913	21133	22984	22598	20893	23217
Ile d'Orléans	3252	2842	2108	2898	4198	5377	6474	7317	6176	5438
Sous-total	**7365**	**7394**	**7866**	**10767**	**19111**	**26510**	**29458**	**29915**	**27069**	**28655**
TRANSPORT ADAPTÉ										
Côte-de-Beaupré	10980	10076	10463	8783	10189	11761	10461	9615	10534	10754
Ile d'Orléans	4820	4558	3896	3484	3324	3871	3742	3246	3398	2863
Sous-total	**15800**	**14634**	**14359**	**12267**	**13513**	**15632**	**14203**	**12861**	**13932**	**13617**
	23165	**22028**	**22225**	**23034**	**32624**	**42142**	**43661**	**42776**	**41001**	**42272**

6.4

PLUMobile. Développement du service. Gestion de PLUMobile – Organisateur de déplacements pour les MRC de l'Ile d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré et coordination des deux comités consultatifs. Nouveau contrat avec Autobus des Monts pour la période 2015-2021. Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 6 municipalités sont desservies par le service régulier, soit L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Ferréol-les-Neiges. L'ensemble des municipalités de la MRC, incluant Boischatel et Saint-Tite-des-Caps, peut bénéficier d'un service de transport par le biais d'ententes précises, comme celles intervenues avec Intercar et Réseau Charlevoix. Offres de service présentées aux municipalités de Boischatel et de Saint-Tite-des-Caps. Annuellement, mise en œuvre du Plan de développement du transport collectif découlant des recommandations de la planification stratégique de la CMQ et des MRC.

6.4

PLUMobile. Amélioration des opérations et des équipements. Ajout de deux ressources humaines depuis 2013 pour assurer le service à la clientèle et la répartition du service et de l'organisation. Le coordonnateur au transport se charge essentiellement du développement de l'offre. Implantation de panneaux de signalisation des arrêts et de près de vingt abribus. Partenariat avec Desjardins pour l'Express Desjardins. Partenariats avec Réseau Charlevoix et Parc de la Chute-Montmorency pour l'augmentation des services par l'implantation d'une navette estivale/automnale par autobus pour la clientèle détentrices de laissez-passer de Plumobile. Partenariat avec Intercar pour un accès aux autobus Intercar pour la clientèle PLUMobile. Nouveaux horaires et ajout de parcours selon les besoins exprimés. Offre de navettes pour les projets spéciaux tels services de navettes durant le Festival d'été de Québec, Navette-Ski pour les destinations des montagnes MSA et Le Massif, et lors des divers événements des municipalités. Aménagement d'une gare sur le site du Sanctuaire pour la clientèle du train qui utilise également PLUMobile. Développement d'un plan d'amélioration des passages à niveau en vue de réduire les temps de déplacements et d'augmenter la sécurité.

6.4

PLUMobile. Promotion. Refonte des outils promotionnels, site Internet et dépliant, campagne de promotion régulière et assidue sur les médias écrits et les réseaux sociaux.

6.4

PLUMobile. Transport adapté. Projet-pilote CMQ. Développement d'un projet-pilote mis en place en 2011 d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ. Réalisation d'un rapport en 2017 présentant les principaux enjeux de l'interconnexion, l'harmonisation et l'intégration aux réseaux de transport collectif régulier et la connaissance des besoins futurs de la clientèle.

6.5

PLUMobile. Transport collectif et adapté. Optimisation du financement. Développement de partenariats stratégiques visant à diversifier le financement et le développement des services. Ententes avec Desjardins de La Côte-de-Beaupré et de l'Ile d'Orléans, Intercar et Réseau Charlevoix. Contribution aux différentes études et différents argumentaires de la CMQ quant aux stratégies de financement gouvernemental. Offre de promotion sur les autobus et sur les abribus visant la diversification du financement, etc.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS

6.6

Qualité de vie. ATI. Implantation d'une démarche d'approche territoriale intégrée. Réalisation et diffusion d'un portrait territorial en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale en vue de la réalisation d'un plan d'action. Organisation d'un premier forum pour identification des cibles d'intervention à prioriser. Création du Fonds de développement social et communautaire en septembre 2016 destiné aux organismes communautaires pour la mise en œuvre du plan d'action de l'ATI.

Qualité de vie. Famille et Aînés. Contribution au comité visant la création d'une Table de concertation des aînés, les municipalités implantant des démarches MADA locales. Contribution aux travaux de la MRC visant la mise à jour de la Politique de la Famille et des aînés. La Politique régionale, datant de 2007, doit être mise à jour en 2018-2019 et comportera un plan d'action à l'échelle de la MRC. Les municipalités locales adopteront également des politiques spécifiques à leur milieu. Beaupré et Saint-Ferréol se sont dotés de telles politiques. Contribution aux travaux du comité de concertation et de transition en vue de procéder au Regroupement des Offices municipaux d'habitation en 2019.

ENJEU PRIORITAIRE 7 :

S'INSCRIRE EN PARTENAIRE DE PREMIÈRE LIGNE POUR ACCOMPAGNER LE CLE DANS LA RÉALISATION DES PRIORITÉS VISANT L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)

7.1 à 7.4

Gestion de la mesure STA. Partenariat avec Emploi-Québec/Service-Québec pour la gestion de la mesure Soutien au travail autonome sur le territoire de la MRC. Accompagnement des promoteurs aux différentes étapes. Organisation d'événements, de concours et de formations pour la clientèle entrepreneuriale, dont les travailleurs autonomes. Contribution aux divers comités spéciaux pour le développement de formations spécifiques, la main-d'œuvre, le coaching, etc. Partenariats avec les Cercles d'Emprunt de Charlevoix, le Groupe de professionnels stratégiques (GPS) et Fierbourg pour des besoins précis ou ponctuels d'accompagnement ou de formation de la clientèle.

MAIN-D'ŒUVRE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

7.5 et 7.6

Défi de la main-d'œuvre. Activités et opportunités. Organisation d'activités visant à combler les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la Côte-de-Beaupré, par exemple l'Événement-Emploi – 2 éditions annuelles –, la tenue de formations thématiques tant pour l'employé que pour l'employeur, l'administration d'un sondage sur la nature des besoins des employeurs. Participation à des salons ou événements thématiques visant à combler les besoins en main-d'œuvre, par exemple la Foire Éole, les Petits-déjeuners d'approvisionnement, le Salon de l'emploi, etc.

7.7

Défi de la main-d'œuvre. Table main-d'œuvre. Contribution aux travaux du comité spécial de la Table main-d'œuvre chapeautée par Service-Québec/Emploi-Québec. Développement d'activités visant à consulter, former, informer un employeur ou à répondre spécifiquement à un besoin récurrent ou spécifique pouvant favoriser la création ou le maintien d'emplois de qualité. Parmi ces actions :

- Événements-emploi (printemps et automne)
- Colloque sur la saisonnalité
- Colloque sur les ressources humaines
- Colloque sur l'innovation
- Formations diverses en collaboration avec GPS, Alliance Affaires, MEIE/MESI, etc.
- Formations pour les dirigeants d'entreprises
- Sondages sur les besoins des employeurs
- Présentation du programme Québec-France (nov. 2017)

ENJEU PRIORITAIRE 8 :

ASSURER UNE GESTION PERFORMANTE ET UNE VIE ASSOCIATIVE DU CLD, ENGAGÉES EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE, EN FAVORISANT UNE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES DU CLD TOUT EN RALLIANT ET VALORISANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET ENTREPRISES DU MILIEU

8.1

PALÉE. Réalisation du Palée 2013-2018 inspiré du Plan de développement durable des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Présentation annuelle en AGA des principales actions réalisées de la dernière année et des actions priorisées pour la prochaine.

8.2

Accompagnement stratégique. Aide-conseil et accompagnement personnalisé auprès des municipalités et des organismes dans leur planification stratégique ou projet de développement économique, généralement les projets structurants à l'échelle locale ou régionale.

8.3

Gala reconnaissance. Organisation annuelle du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré depuis 2000. Événement qui réunit environ 300 acteurs du milieu et qui reconnaît les contributions de ceux-ci au développement et au rayonnement de la Côte-de-Beaupré.

8.4

Soutien aux événements. Accompagnement, aide technique et aide financière aux événements via les fonds/programmes de l'organisation ou par la recherche de financement auprès de partenaires.

8.5

Vie démocratique. Rencontres. Organisation et tenue des rencontres régulières, extraordinaires ou annuelles des membres, administrateurs et des employés. Rencontres basées sur les échanges et les discussions, lesquelles sont régies et décrites dans les Règlements généraux et les Politiques de l'organisation. Adoption du code de déontologie de l'organisation et du code de déontologie du comité d'investissement commun. Démarrage d'une Démarche d'amélioration continue (DAC) des bonnes pratiques de l'organisme.

8.6

Vie démocratique. Événements. Organisation et tenue d'événements et d'activités en appui aux préoccupations et priorités du développement local. Mobilisation visant la tenue d'activités réunissant les acteurs du développement du territoire, selon les secteurs, selon les projets, selon les priorités, selon les opportunités, par exemple la Réception annuelle et l'Assemblée générale annuelle, les Déjeuners touristiques, les Journées agricoles, les Forums ou Rendez-vous culture et paysage, les Forums ou conférences économiques, etc.

8.7

Représentation. Concertation régionale. La nouvelle Loi sur la gouvernance en matière de développement local et régional a modifié la dynamique de la concertation régionale en développement économique. Les porteurs de la compétence du développement local sont les MRC. Dév.CDB exerce l'exercice de la compétence confié par la MRC, et, dans les faits, joue toujours ce rôle dans le milieu au nom de la MRC. Les tables de concertation de la CRÉ se transforment en tables d'ententes sectorielles. Contribution du milieu aux diverses tables ou comités : Mise en valeur des paysages (Dév. CDB agit en tant que gestionnaire de l'entente), Économie sociale, Femmessor, Industrie de la transformation du bois, Développement agricole et agroalimentaire, Relève artistique, Mentorat, etc. La Fédération québécoise des municipalités joue, en partie et pour l'instant, le rôle de l'ACLDQ en termes de représentation des organismes en matière de développement local auprès des instances gouvernementales.

8.8

Représentation. Différentes organisations. Participation à divers conseils d'administration : OTQ, ACLDQ, Regroupement des services de développement économique de la Capitale-Nationale, FQM, CMQ, etc.

8.9

Communication et Retombées médiatiques. Conception d'une stratégie de communication organisationnelle en 2014 et mise en application de façon continue depuis. Site Internet – refonte en 2014, nouveau nom et nouveau logo de l'organisation le 18 juin 2015. Présence continue sur les réseaux sociaux. Diffusion d'une Infolettre de l'organisation, diffusion d'une Infolettre touristique, communiqués et relations de presse séquentiels. Tenue des activités ou événements corporatifs, tels l'AGA, la Réception annuelle et le Gala reconnaissance. Organisation de journées ou événements thématiques. Contribution à la publication bisannuelle de la MRC. Entente avec la Télé d'Ici pour production de matériel promotionnel et diffusion sur les réseaux locaux et régionaux. Publireportage sur la région dans le Journal Les Affaires ou le Magazine O.

GESTION INTERNE

Gouvernance. Mandat d'exercice de la compétence du développement local et régional. Depuis avril 2015, la Loi confie la compétence du développement local et régional, ainsi que la gestion des Fonds locaux d'investissement et Fonds du développement des territoires aux MRC. La MRC de La Côte-de-Beaupré a confié l'exercice de cette compétence à Développement Côte-de-Beaupré et conclut une Entente de délégation 2015-2020 à cet effet.

1 et 2

Gouvernance. Organisation. Gestion de l'organisme conforme aux différentes orientations et procédures de gouvernance et de gestion et en respect des politiques et règlements établis tant par l'organisme que par les différents paliers gouvernementaux. Gestion et suivis des décisions et des diverses planifications du conseil d'administration, du comité exécutif et des comités de l'organisation. Formation pour les administrateurs sur la gouvernance et le rôle d'un membre de conseil d'administration.

3

Gouvernance. Planification budgétaire. Gestion administrative de l'organisation. Reddition de compte de l'organisation (états des résultats, états financiers annuels, etc.) et redditions de compte selon les diverses ententes conclues avec les partenaires, par exemple le FLI (MEIE/MESI), FLS (FLS), FDT (SCN), PLUMobile (MTQ). Planification annuelle budgétaire de l'organisation pour son fonctionnement et pour ses projets. Gestion des portefeuilles confiés par la MRC (FLI, FLS, FDT) en conformité des règles et priorités établies (Politique d'investissement FLI-FLS, Priorités d'interventions FDT, etc.).

4

Gouvernance. Ressources humaines. Arrivée d'un nouveau directeur général en 2013. En 2015, la structure des ressources humaines a connu un changement relativement majeur avec la nouvelle Loi sur les compétences en matière de développement local et régional et la coupure au budget de fonctionnement qui en découlait. L'impact de cette coupure a nécessité l'abolition d'un poste, celui du conseiller aux entreprises. Les tâches qui lui étaient dévolues ont été réparties sur l'ensemble de l'équipe. Rapidement, Dév.CDB a implanté les Cercles En Affaires avec la Côte. En 2017, Dév. CDB a réalisé un plan relève pour assurer le développement des affaires et une saine gestion du portefeuille FLI/FLS. La nouvelle ressource sera en poste en 2018. En 2017, le personnel dévolu principalement à PLUMobile compte 3 personnes. Un nouveau coordonnateur au transport sera en poste en 2018. Le Guide des employés 2013-2015 et 2015-2018 régit les règles, pratiques et orientations privilégiées. Un Lac à l'épaule et des évaluations annuelles permettent de préciser les besoins et les attentes, tant de la direction que des employés.

5

Gestion administrative d'ententes ou d'organismes partenaires. Gestion administrative et de la chargée de projet de l'Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale depuis l'abolition de la CRÉ. Ententes établies avec différents partenaires pour assurer la gestion administrative de l'organisation (à titre d'organisme mandataire) ou de projets de l'organisation, par exemple Côte-à-Côte en action, Navette-ski avec l'OTQ et les montagnes, la Corporation de développement du quai de Sainte-Anne, etc. Gestion de l'ACLDQ et maintien de la concertation des organismes voués au développement économique.

6

Gouvernance. Démarche d'amélioration continue (DAC). Lancée par l'ACLDQ en 2013. Développement Côte-de-Beaupré devient en mars 2014 l'un des projets-pilotes visant à implanter cette démarche dans tous les CLD du Québec. Avec la nouvelle loi sur la gouvernance en matière de développement local, la supervision de la démarche par l'ACLDQ a été annulée. Développement CDB a choisi de poursuivre l'exercice. Les buts de la démarche sont de consolider les acquis de performance et d'identifier les défis organisationnels afin de mettre en place les actions visant l'amélioration de l'organisation. Principales étapes réalisées : Rencontres des parties prenantes à l'automne 2015, rencontres des conseils municipaux à l'automne 2015 et à l'hiver 2016 et rencontres des partenaires à l'automne 2015 et à l'hiver 2016.

PRINCIPALES ENTENTES DE PARTENARIATS

MRC – Entente de délégation 2015-2020
MRC - FLS – Lettre d'offre/convention
MRC – FLI – Entente SCN
MRC – FDT – Entente MAMOT
SCN – Lien avec le FDT et Fonds de développement régional
Services Québec – Projets divers, dont Événements Emploi, GPS, Mesure STA
MEIE/MESI – Projets divers
CMQ
CNNQ
OTQ – PSIT et Principaux projets structurants liés au tourisme
Réseau Charlevoix - Entente pour le développement du train et le développement de l'offre pour la clientèle touristique - navette
Sanctuaire Sainte-Anne de Beaupré, Réseau Charlevoix et Parc de la Chute-Montmorency pour l'accueil de la clientèle touristique par train
MRC et MCC - Entente de développement culturel
MRC, MCC et équipements culturels - Entente sur le tourisme culturel
MRC et CALQ - Entente pour le soutien à la relève artistique
Bénévoles d'Expertise – Entente pour le soutien aux organismes communautaires
Pôle Chantier de l'Économie sociale – Entente pour le développement des entreprises d'économie sociale
SAGE Mentorat d'Affaires
Multipartenaires - Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale